



RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Sommaire

1. Rapport moral	P. 5
2. Rapport d'activité	p. 10
a. Vie associative	p. 10
b. Accompagnement	p. 14
b.1 L'accompagnement des équipes	p. 14
b.2 L'accompagnement des projets	p. 17
b.3 Les temps d'échanges de pratiques	p. 18
c. Communication	p. 19
c.1 Le site internet	p. 19
c.2 Le Flash info	p. 22
d. Système d'information	p. 23
d.1 Les axes de travail	p. 23
d.2 Les équipes accompagnées	p. 23
d.3 Les thèmes d'accompagnements	p. 24
e. Santé publique	p. 26
e.1 Les actions de santé publique sur le terrain	p. 26
↳ Action : dépistage des cancers cutanés et prévention des risques solaires	p. 26
↳ Développement des actions de terrain – FéMaSaC	p. 31
↳ Développement des actions de terrain – FEMAGISB	p. 34
↳ FFMPs projet en addiction centré sur le tabac	p. 34
↳ Promotion activité physique adaptée	p. 35
↳ Partenariat avec le Réseau Sport Santé BFC	p. 35
f. Recherche et Qualité	p. 36
f.1 Les actions	p. 36
f.2 Formation EHESP	p. 37
f.3 Projet ERRAMS	p. 38
f.4 Questionnaire Usagers	p. 39
f.5 Accompagnement des équipes Bourgogne	p. 42
g. Orientations	p. 44
g.1 Les axes stratégiques	p. 44
g.2 Le plan d'actions FeMaSCo-BFC	p. 45
3. Annexes	P. 47
Annexe 1 : Ma santé 2022 en bref	p. 48
Annexe 2 : Carte ARS des MSP – ARS BFC novembre 2018	p. 52
Annexe 3 : Carte des adhérents	p. 53
Annexe 4 : Liste CA et l'équipe salariée	p. 54
Annexe 5 : Liste des structures en exercice coordonné ou en projet	p. 55
Annexe 6 : Glossaire	p. 56

1. Rapport moral

2018 marquera le rapprochement des activités des deux Fédérations Franc comtoise (FéMaSaC) et Bourguignonne (FEMAGISB), pour se conclure par une fusion validée par les Assemblées Générales des deux associations.

Ce rapport se construit autour de cette fusion, il se structure en reflétant l'activité de nos deux Fédérations, juridiquement distinctes en 2018, mais dont les activités ont été conduites de concert.

Vous le découvrirez aux détours de la description des différentes actions, dont le partage s'est accentué tout au long de l'année. La capitalisation des savoirs faire de FéMaSaC et FEMAGISB a permis d'offrir un service amélioré à l'ensemble des équipes en projet et des adhérents.

Sans dévoiler plus en détails les actions mises en lumière par la suite, la journée régionale, la formation EHESP, le site internet, la formation facilitateurs, l'accompagnement à la démarche d'amélioration de la qualité (ERRAMS), le questionnaire usagers,... ont toutes été menées dans une dynamique Bourgogne Franche-Comté, traduisant ainsi la volonté des deux gouvernances de fusionner nos Fédérations.

Cette fusion formalisée par les réunions statutaires du 10 novembre 2018, a fait l'objet de nombreux travaux, d'un groupe de travail dédié à ce sujet. En effet, même si la solution de la fusion absorption a présidé à cette opération, notamment pour faciliter juridiquement le dossier et réduire les coûts, le processus de fusion a nécessité de transformer les statuts de FéMaSaC, entité absorbante, pour modifier sa dénomination, son objet, son périmètre géographique et sa gouvernance. Des travaux menés dans un esprit constructif ont permis de rédiger un traité de fusion qui a décliné l'ensemble du processus de fusion et guidé ensuite les différentes opérations statutaires.

L'ensemble des éléments, structurant cette fusion, réfléchi par ce groupe de travail ont ensuite été validé à chaque étape par les deux instances statutaires de FéMaSaC et FEMAGISB. Beaucoup d'énergie a été mobilisée par ce projet qui nous a permis de donner naissance à la FeMaSCo-BFC lors de Assemblée Générale Extraordinaire à Beaune le 10/11/2018 et d'élire une nouvelle gouvernance qui s'inscrit dans la continuité de celle des deux Fédérations.

Une nouvelle page est à écrire dans le respect du passé, dans une nouvelle dimension et prenant en compte la profonde mutation de l'univers de l'offre de premier recours.

Conseil d'administration 2018 FéMaSaC :

NOM - Prénom	Fonction	Structure	Dép.
BARTIER Raphaël	Secrétaire adjoint	MSP Rigney	25
BERREGAD Saadia	Administrateur	CS Belfort	90
BEURET Marcel	Administrateur	PS Montenois	25
BLESSEMAILLE Arnaud	Président	MSP Baume les Dames	25
DESCHAMPS Lise-Marie	Administrateur	MSP Nozeroy	39
GAY-LAGET Jean-François	Administrateur	MSP Pontarlier	39
MORENO José-Philippe	Administrateur	MSP Champlitte	70
PAGET Emmanuelle	Administrateur	MSP Pagny	39
REUILLARD Christian	Secrétaire	MSP Nouvelle lès Cromary	70
RICHARD Benoit	Trésorier adjoint	MSP Beure	25
RIGAULT Laurent	Administrateur	MSP Bletterans	39
ROSSI Dominique	Vice-Président	MSP Noidans le Ferroux	70
VERNIER Eric	Trésorier	MSP Pont de Roide	25
WOLFARTH Jean	Administrateur	MSP Baume les Dames	25

Conseil d'administration 2018 FEMAGISB :

Prénom - NOM	Fonction	Structure	Dép.
Agnes GEOFFROY	Administrateur	MSP Romenay	71
Arnaud BILLET	Administrateur	MSP du Pays Charitois	58
Aurélien VAILLANT	Administrateur	GPSP Beaunois	21
Florence BOVE BAUDRAS	Secrétaire adjoint	MSP Tournugeois	71
Hélène KEMLIN	Administrateur	MSP Puisaye Forterre	89
Jean-François NICOLAS	Trésorier adjoint	Réseau de soins de l'Autun Morvan	71
Lucie LARTAUD	Administrateur	MSP Lugny	71
Michel SERIN	Président	MSP Amandinoise	58
Nathalie BESSARD	Secrétaire	GPS de L'Auxois Morvan	71
Pédro FERREIRA	Vice-Président	MSP des 2 Rives	71
Philippe PEYRAUD	Administrateur	MSP du Tournugeois	71
Richard CHAMPEAUX	Trésorier	MSP de Terre Plaine	89
Xavier PEQUIGNOT	Administrateur	Projet MSP Sens	89
Yannick BLEY	Administrateur	MSP Clamecy	58

Les sollicitations des tutelles, de l'ARS en particulier sont de plus en plus nombreuses. Elles imposent certes de fréquentes réunions mais elles sont le fruit de la reconnaissance de notre fédération et du modèle que nous déployons et soutenons.

En 2018, après vingt mois de travaux le Projet Régional de Santé a été promulgué dans la droite ligne de la stratégie nationale, il offre une vision sur dix ans et intègre les grands

changements que le système doit amorcer pour faire face aux défis à relever aujourd'hui : maladies chroniques, vieillissement, démographie déficitaire des professionnels de santé, gradation des soins et coordination des professionnels,...

Le PRS Bourgogne Franche-Comté s'engage résolument dans quatre transformations :

- le virage de la prévention ou comment donner à chaque habitant de Bourgogne-Franche-Comté les clés pour préserver et améliorer sa propre santé ;
- le virage ambulatoire ou comment s'organiser pour assurer au patient un retour le plus rapide possible à sa vie ordinaire après un passage à l'hôpital, quelle que soit la discipline dont il relève (chirurgie, médecine, psychiatrie ...) ;
- le virage inclusif ou comment faire en sorte que personnes âgées et personnes en situation de handicap vivent dans le « milieu ordinaire » en repensant l'offre de services pour accompagner leur quotidien ;
- le virage numérique ou comment permettre aux patients et aux professionnels d'interagir dans un environnement numérique sécurisé et facilitant les échanges.

Annexe 1 : Ma santé 2022 en bref

Lien disponible : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ma_sante_2022_synthese.pdf

Dans son discours du 18 septembre adressé au monde de la santé, le Président de la République a donné des orientations claires et fortes pour à la fois répondre concrètement aux difficultés des patients et à celles que rencontrent les professionnels, mais aussi pour inventer le système de santé des 20 prochaines années.

Pour donner un sens à cette transformation, le patient est placé au centre des réflexions et des évolutions à venir.

Les grands chantiers

La mise en œuvre de la stratégie Ma Santé 2022 s'appuie sur 9 grands chantiers cohérents, identifiés grâce aux travaux préparatoires qui se sont déroulés dès le printemps 2018.

- Chantier 1 : structuration territoriale des soins ;
- Chantier 2 : adaptation des formations professionnelles ;
- Chantier 3 : gradation des soins et évolution des groupements hospitaliers de territoire (GHT) ;
- Chantier 4 : évolution des compétences managériales (notamment médicales) à l'hôpital ;
- Chantier 5 : régulation et soins non programmés ;
- Chantier 6 : diversification des conditions d'exercice et des parcours professionnels ;
- Chantier 7 : qualité et pertinence des soins ;
- Chantier 8 : numérique en santé ;
- Chantier 9 : financement et tarification

Au-delà de la CRSA en charge notamment de valider le PRS, nos fédérations ont été représentées à la CSOS, dans l'ensemble des CTS des huit départements de notre Région, le développement des PTA, le déploiement du PAERPA, l'écriture d'un référentiel de l'exercice coordonné, la commission régionale de suivi de l'ACI,...

Le champ de l'exercice coordonné est en profonde évolution. La prise en compte de notre cadre de référence est fréquemment à la source des évolutions.

Ce champ s'élargit aux CPTS. Cette dynamique initiée dès 2016, se clarifie. Elle a pour objectif, à partir des professionnels de santé de premier recours de constituer des communautés, sur un territoire défini, avec une approche populationnelle. Elle vise à se structurer au sein d'une entité constituée, souvent associative, autour du premier et deuxième recours, le médico-social, le

secteur sanitaire, les équipes d'appui, les élus, les usagers,... . Les premiers axes du travail collectif sont orientés sur la prise en charge des soins non programmés et le parcours des patients. Ce nouveau modèle ouvre la coordination à l'échelle d'un territoire avec l'ensemble des acteurs. Un modèle de financement, dans l'esprit de celui de l'ACI, est en cours de réflexion, dans des travaux animés par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

La loi de financement de la Sécurité Sociale (LFSS) permet, depuis 2018, de promouvoir des modèles économiques dérogatoires dans une approche expérimentale. Ils s'appuient sur l'article 51 du plan de financement. Notre Région participe notamment à une réflexion sur la prise en charge des soins non programmés avec deux équipes en MSP, et travaille également à la mise en place d'un réseau de micros structures en addictologie. Ces initiatives s'organisent avec l'offre de premier recours et s'articulent à partir des MSP.

De nouveaux métiers se mettent en place avec des degrés de maturité différents :

- La formation des Infirmiers de Pratiques Avancées (IPA) est définie, elle est en place avec une première promotion sur le territoire Bourgogne Franche-Comté. Elle s'organise sur deux années de formation, la première en tronc commun, et la deuxième orientée vers une spécialisation. Trois domaines de formation sont dès à présent ouverts, l'oncologie, les maladies rénales chroniques, et les maladies chroniques stabilisées et/ou les poly pathologies courantes en soins primaires. La santé mentale sera un champ qui s'ouvrira dans un deuxième temps. L'IPA est habilitée à fonctionner avec un médecin identifié et en délégation de tâches dans un cadre qui reste à préciser. Pour l'exercice libéral les modèles économique et statutaire ne sont pas arrêtés à ce jour ;
- Dans le prolongement de la formation des médecins, des postes d'assistant médical partagé sont ouverts. Au nombre de cinq pour notre Région ils n'ont pas trouvé d'équipe pour finaliser ce modèle de collaboration. Les postes d'assistants médicaux partagés permettent à des médecins thésés, de travailler sur une période donnée dans un temps partagé entre un établissement sanitaire et en médecine de ville. Cette collaboration financée par l'ARS s'organise totalement sous la responsabilité de l'établissement. Elle peut offrir l'occasion de découvrir la médecine de ville. Un des freins évoqués dans ce statut, est la forme de « gratuité » d'accès aux soins avec l'assistant médical, qui ne facture pas d'actes directement aux patients et donc un parcours au financement différent entre la prise en charge par un médecin libéral ou assistant partagé ;
- Ma santé 2022 prévoit également la création d'un nouveau métier avec les assistants médicaux, diplôme de niveau V, qui pourrait libérer le médecin d'un certain nombre de tâches, dont le champ reste toutefois limité.

Candidats à l'accueil des journées FFMPs 2019, la FéMaSaC et la FEMAGISB ont mobilisé beaucoup d'énergie pour cet événement, qui prend de plus en plus d'ampleur au fil des années.

Temps fort de l'exercice coordonné, il représente, dans un contexte d'actualité très dynamique, une excellente occasion de s'approprier les nouveaux concepts, les nouveaux métiers, de renforcer l'approche en équipe, de se remobiliser, de découvrir de nouvelles pratiques,... .



Dr Arnaud BLESSEMAILLE
Président – FéMaSaC

&

Dr Michel SERIN
Président – FEMAGISB

2. Rapport d'activité

a. Vie associative

Les conseils d'administration FéMaSaC et FEMAGISB se sont réunis neuf fois au total pour les deux Fédérations.

Le groupe de travail sur le dossier de la fusion s'est réuni à quatre reprises, afin d'appréhender progressivement tous les éléments de la fusion.

Compte tenu des dossiers menés en commun et du projet de fusion, les membres des deux Conseil d'administration ont été fortement sollicités. Le challenge sur 2018, était d'étudier l'ensemble des dossiers dans les deux instances de gouvernance, dans une stratégie de convergence.

De plus tout le processus de fusion a nécessité en permanence des validations des membres des deux conseils d'administration.

La FéMaSaC et la FEMAGISB ont réuni chacune une Assemblée Générale ordinaire, l'une à Besançon, l'autre à Pouilly-en-Auxois.

Le samedi 10 novembre 2018, un temps solennel a réuni les deux fédérations à Beaune, pour finaliser, valider et conclure le processus de fusion. Cette matinée s'est déroulée en deux temps, deux Assemblées Générales Extraordinaires, ont permis d'un côté de modifier les statuts FéMaSaC et de l'autre de se prononcer sur la dissolution de la FEMAGISB.

Rappelons que le processus de fusion, s'est structuré autour d'une fusion absorption de FEMAGISB par FéMaSaC. En effet cette solution représentait la formule la plus simple, la plus adaptée et la moins onéreuse pour aboutir à la création d'une fédération offrant un service uniforme sur l'ensemble du territoire Bourguignon Franc-Comtois.

Les modifications statutaires conformément aux travaux préalables du groupe de travail et des approbations des deux conseils d'administration, visaient à modifier pour la FéMaSaC, son nom, son objet, ses modalités de gouvernance, son périmètre géographique d'actions.

L'ensemble des propositions ont été approuvés à l'unanimité lors de ces deux Assemblée Générales.

La troisième étape de la matinée réunissait les adhérents de FéMaSaC et FEMAGISB dans la première Assemblée générale de la FeMaSCo-BFC afin de finaliser le processus de fusion et élire la nouvelle gouvernance, organisée autour d'une représentation équivalente des deux ex fédérations.

Cette matinée bien riche, dans un climat de sérénité, a donné naissance la FeMaSCo-BFC.

Le premier conseil d'administration de la FeMaSCo-BFC :

NOM - Prénom	Profession	Détail / Fonction	Dép.
BARTIER Raphaël	Médecin généraliste	Administrateur	25
BEURET Marcel	Médecin généraliste	Administrateur	25
BLESSEMAILLE Arnaud	Médecin généraliste	Président (co)	25
BOVE-BAUDRAS Florence	Infirmier	Administrateur	71
CHAMPEAUX Richard	Médecin généraliste	Trésorier	89
CIUDAD Sébastien	Infirmier	Secrétaire adjoint	58
DESCHAMPS Lise-Marie	Médecin généraliste	Administrateur	39
FAUTRIER Marie	Directeur	Membre élargi	58
FERREIRA Pedro	Infirmier	Vice président	71
GAY-LAGET Jean-François	Infirmier	Administrateur	25
GENEVOIS Edwige	Coordonnateur administratif	Membre élargi	71
GEOFFROY Agnes	Masseur kinésithérapeute	Administrateur	71
GUIBOURT Antoine	Pharmacien	Administrateur	89
KEMLIN Hélène	Médecin généraliste	Administrateur	89
MARCELINO Johnny	Médecin généraliste	Administrateur	90
MORENO José-Philippe	Médecin généraliste	Membre élargi	70
PAGET Emmanuelle	Médecin généraliste	Administrateur	39
PEQUIGNOT Xavier	Médecin généraliste	Administrateur	89
PEYRAUD Philippe	Médecin généraliste	Administrateur	71
REUILLARD Christian	Médecin généraliste	Secrétaire général	70
RICHARD Benoit	Pharmacien	Administrateur	25
RIGAULT Laurent	Médecin généraliste	Administrateur	39
RIGOTHIER Cécile	Coordonnateur administratif	Membre élargi	89
ROSSI Dominique	Médecin généraliste	Vice président	70
SERIN Michel	Médecin généraliste	Président	58
SUZEAU Jean Marc	Médecin généraliste	Administrateur	89
VERNIER Eric	Infirmier	Trésorier	25
VILAIN Patrick	Infirmier	Administrateur	58
VUATTOUX Patrick	Médecin généraliste	Membre élargi	25
WOLFARTH Jean	Médecin généraliste	Membre élargi	25

Au regard de tous les travaux entrepris en commun depuis de nombreux mois, une journée régionale Bourgogne Franche-Comté, une nouvelle session EHESP BFC, l'accueil des journées nationales..... les décisions statutaires ont trouvé tout leur sens dans la concrétisation de cette fusion.

Au-delà de la vie de la gouvernance, bien intense au cours de cette année 2018, nos fédérations ont été présentes sur de nombreuses missions et dans les commissions régionales.

En premier lieu en siégeant à la CRSA et à la CSOS, CRSA qui a notamment eu pour mission de valider le PRS et la CSOS qui étudie et donne un avis notamment sur les dossiers de création d'ESP et MSP.

Des représentants de nos fédérations ont également siégé à l'ensemble des réunions des CTS, en charge de la déclinaison du PRS sur les territoires. Huit CTS se réunissent régulièrement sur la Bourgogne Franche-Comté, ce qui génère de nombreuses réunions.

Des représentants de nos fédérations ont également travaillé à des groupes de travail initiés par l'ARS, sur l'accès aux soins, le référentiel de l'exercice coordonné, le comité de pilotage e-santé,...

En 2017, le financement des actions de santé publique complémentaire à l'ACI était acté avec l'ARS, véritable reconnaissance de nos savoirs faire. Cette dynamique s'est traduite également par l'embauche d'un chargé de projets en santé publique dont l'action, en osmose avec celle menée en Franche-Comté, est dédiée au territoire Bourguignon. L'enveloppe FIR permet d'accompagner les équipes adhérentes de nos fédérations, en 2018, 85 équipes ont bénéficié d'un financement par l'intermédiaire de cette enveloppe. Cette approche, dont l'ex Franche-Comté était plus familière, a nécessité et nécessite toujours une phase d'accompagnement. Une procédure simple a été mise en place, elle génère si l'action est validée, l'élaboration d'une convention et des conditions d'évaluation de l'action. Pour suivre cette enveloppe FIR, une commission de 4 administrateurs a été mise en place. Elle se réunit régulièrement pour valider les nouvelles demandes et suivre les actions en cours.

Nos présidents siègent à la commission paritaire ACI à l'échelon régional. Cette commission suit l'évolution de l'ACI, qui faut-il le rappeler a été en 2017 une étape majeure de la reconnaissance de l'exercice coordonné. Appliqué depuis 2018, cet accord a une durée de vie de cinq ans, il bénéficie du soutien de la CPAM et de l'ARS. En 2018 peu d'anomalies de paiement ont été constatées, la CPAM, avec le concours de nos fédérations a mis immédiatement toute son énergie pour les résoudre dans un temps très court. La volonté affirmée des tutelles est aujourd'hui de faire adhérer l'ensemble des MSP de notre région à l'ACI, fin 2018 nous comptons 26 équipes non adhérentes à l'ACI, une action conjointe d'accompagnement sera menée en 2019.

La FéMaSaC soutient le déploiement du PAERPA, fort d'une première expérience dans la Nièvre, le déploiement en Franche-Comté se fera progressivement sur l'ensemble du territoire. En amont plusieurs réunions ont permis de définir et valider les supports utilisés. L'outil numérique support du déploiement est e-Ticss, ce qui offre une excellente opportunité de se familiariser à l'outil à travers l'usage.

Nos fédérations ont également contribué à la mise en place du GRADeS BFC. Plusieurs comités de pilotage ont été nécessaires pour élaborer la convention constitutive. Le GRADeS, groupement d'intérêt public, aura pour mission de piloter la stratégie régionale en e-santé. Progressivement il devrait se substituer aux deux GCS, EMOSIST et e-santé, structurés autour des périmètres géographiques des anciennes régions. La gouvernance FEMASCO aura à se prononcer sur son adhésion au GRADeS, qui semble au regard des dossiers accompagnés actuellement naturelle. La FeMaSCo-BFC bénéficiera d'un poste au Conseil d'Administration, certes avec une représentativité relative, mais lui permettant de contribuer à sa réussite et à représenter l'offre de premier recours, afin de promouvoir l'accès aux nouvelles technologies et au partage de l'information.

Si nous évoquons l'outil e-ticss pour le déploiement du PAERPA, celui-ci doit devenir l'outil universel des PTA de Bourgogne Franche-Comté. Les Plateformes Territoriales d'Appui se mettent progressivement en place conformément au schéma arrêté par l'ARS BFC. Toutefois, force est de constater une certaine inertie pour aboutir à ce schéma cible, avec une PTA sur la Franche-Comté et quatre PTA départementales sur la Bourgogne. La FeMaSCo-BFC est sollicitée, plus particulièrement, pour accompagner la mise en œuvre sur

le territoire franc-comtois, en portant le poste d'un directeur préfigurateur, en charge de structurer la démarche et de mener à bien cette opération. Une approche similaire sera menée sur d'autres territoires, pour lesquels la FeMaSCo-BFC ne sera pas l'opérateur, mais elle souhaite contribuer à la réussite des PTA, dont les finalités demeurent aux services des professionnels de santé et dans la prise en charge des parcours complexes.

Le milieu universitaire est un partenaire essentiel de la vie de nos fédérations. Nos fédérations ont participé à des séminaires de présentation des différents modes d'exercice. Les interventions portent notamment sur l'exercice en groupe et coordonné, mais également sur le salariat. Ces interventions se sont déroulées lors de séminaires dédiés à la faculté mais également lors des journées de choix des internes en médecine.

Pour faire suite à la demande du DG ARS BFC, un groupe de travail construit actuellement un séminaire de deux jours dédié aux internes en médecin, remplaçants, et jeunes diplômés. La forme se structurera plus autour d'une approche « incubateur » à l'image des actions des actions menées par les écoles d'ingénieur. La première journée sera consacrée à un point de situation de l'exercice des médecins dans notre région, à lever les freins à l'installation et à définir les thématiques à aborder lors de la deuxième journée. Cette deuxième journée verra, en fonction des champs à défricher, des interventions en binôme, avec l'expert du domaine (comptabilité, assurance, ordre, assurance, informatique...) et la vision du médecin installé. L'objectif est de mobiliser le public vers l'installation, au-delà des deux jours, ceux qui le souhaitent bénéficieront d'un accompagnement personnalisé. Cette action est en projet, les dates pour les deux jours de séminaire au premier semestre 2019 sont déjà retenues. Ce projet est facilité par le partenariat fédération, DMG et CRGE, de plus le DMG a validé la comptabilisation de cette action pour les étudiants parmi le nombre de séminaires obligatoires à suivre durant la formation.

Le service sanitaire, offre l'opportunité aux étudiants en santé, (médecine, pharmacie, maïeutique, masseur kinésithérapeute et infirmier) d'accompagner une action en santé publique. Dès la rentrée 2018, les instituts de formation se sont mobilisés pour répondre à cette nouvelle obligation. Les groupes de quatre étudiants sont structurés avec des élèves de différentes formations en santé, après une formation théorique en santé publique, ils choisissent parmi les trois axes proposés cette année (nutrition et activité physique, vaccination et conduites addictives), une thématique pour construire et animer une action de terrain. A l'échelle de la Bourgogne Franche-Comté, ce n'est pas moins de 2200 étudiants qui seront mobilisés sur cette action du service sanitaire. Si bon nombre d'entre eux interviendront en milieu scolaire, en Franche-Comté, vingt-deux équipes seront accueillies dans des MSP et CS. En effet les initiatives sur le territoire bourguignon sont en décalage au niveau de la planification, les équipes en exercice coordonné seront sollicitées lors de l'année suivante. Le service sanitaire a pour objectifs de sensibiliser les étudiants en santé publique, de partager en pluri professionnel une action, de se découvrir en équipe pluri professionnelle et d'amener les jeunes à réfléchir sur leur posture.

En 2018, la FéMaSaC est intervenue lors de l'Assemblée Générale de l'ARUCAH, association d'usagers, qui se déploie maintenant sur l'ensemble du territoire Bourgogne Franche-Comté. L'occasion nous était offerte de présenter l'offre en exercice coordonné sur notre territoire, son histoire et ses perspectives.

b. Accompagnement

b.1 L'accompagnement des équipes

En 2018, le 3 mars, 23 stagiaires des deux sessions de la formation facilitation niveau 1 de 2017, se sont retrouvés à Beaune pour une nouvelle journée de formation en commun. Elle regroupait les professionnels de santé et coordinateur de structure de soins coordonnés mais aussi le personnel salarié des fédérations. Cette journée fut l'occasion de faire le point sur l'évolution de l'exercice coordonné, la démarche qualité, les opportunités, les menaces, de partager des temps de réflexion autour de la facilitation, les conditions de la réussite, les besoins la coopération, puis de partager quelques outils. Cette journée était également une excellente opportunité de partager les différentes situations, en fonction des territoires, de définir des axes de travail convergents et ainsi contribuer au processus de fusion.



En juin 2018, une journée régionale Bourgogne Franche-Comté a réuni une centaine de participants à la faculté de médecine de Besançon. Quatre ateliers, puis cinq thématiques en plénière, sans oublier l'éclairage sur l'article 51 ont permis de défricher les sujets d'actualités et d'aborder nos projets structurants.

Le DG ARS BFC nous a fait l'honneur de sa présence pour clôturer cette belle journée, d'échanges, de partages et de convivialité.



Pour en savoir plus sur cette journée voir le Flash Infos n° 18-2018 du 22 juin 2018 - Spécial journée régionale de l'exercice coordonné : <http://5wo4.mj.am/nl/5wo4/169no.html?hl=fr>



Programme

● Café d'accueil

● Ouverture de la journée

- **Arnaud BLESSEMAILLE**, président de la FéMaSaC et Médecin généraliste en MSP (25)
- **Michel SERIN**, président de la FEMAGISB et Médecin généraliste en MSP (58)

● Ateliers*

Inscription préalable obligatoire cf. bulletin d'inscription

- Innovation et nouvelles technologies
✦ **Christian REUILLARD**, Médecin généraliste en MSP (70)
- Perfectionnement autour du rôle de leader et de la coordination
✦ **Jean-François NICOLAS**, Médecin généraliste en MSP (71)
- Accompagner les équipes en projet
✦ **Pedro FERREIRA**, Infirmier en MSP (71)
- Nos actions en santé publique
✦ **Jean WOLFARTH**, Médecin généraliste en MSP (25)

● Pause

● Plénière

- Retour sur l'enquête « Exercice en maison de santé pluriprofessionnelle : Où en Êtes-vous ? »
✦ **Sophie MILLOT**, directrice en centre de santé (90)
✦ **Marcel BEURET**, Médecin généraliste en MSP (25)
- Questionnaire usagers
✦ **Nathalie RAVOT**, coordinatrice en MSP (71)
✦ **Valentin DAUCOURT**, médecin au ReQUA BFC
- L'activité physique adaptée en équipe de soins primaires
✦ **Sofiane LINOTTE**, professeur APA (25)
✦ **Thomas BALLANDRAS**, chargé de mission santé publique FéMaSaC/FEMAGISB
- Des expériences de partenariats entre la CPAM et les MSP
✦ **M. Lilian VACHON**, directeur de la Caisse primaire d'Assurance maladie du Doubs
- Innovation recherche – programme de recherche en soins coordonnés en BFC
✦ **Patrick VUATTOUX**, Médecin généraliste en MSP (25)

● Clôture

- **M. Pierre PRIBILE**, directeur général de l'Agence Régionale de Santé BFC
- **Arnaud BLESSEMAILLE**, président de la FéMaSaC et Médecin généraliste en MSP (25)
- **Michel SERIN**, président de la FEMAGISB et Médecin généraliste en MSP (58)

● Buffet

A votre disposition lors de cette journée :

1. Un stand des fédérations, venez poser vos questions
2. Une urne pour recueillir vos propositions de nom pour notre future fédération

Journée d'échanges organisée avec le soutien :

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



● Innovation et nouvelles technologies

- **Animateur :** Christian REUILLARD, Médecin généraliste en MSP (70)
- **Intervenants :**
Denis CHERVAL, chargé de mission des systèmes d'information FéMaSaC
Christophe ROHRBACH, directeur médical FEMAGISB
- **Programme :**
Introduction
Présentation du projet télémédecine en cardiologie / Etiocs / Viatrajectoire
Temps d'échange autour de 3 questions :
1. Les attentes des professionnels de santé de l'innovation en e-santé
2. Les facteurs clefs de succès de la mise en œuvre
3. Les appréhensions des PS sur la santé connectée
Conclusion et message clés

● Perfectionnement autour du rôle de leader et de la coordination

- **Animateur / Intervenant :** Jean-François NICOLAS, Médecin généraliste en MSP (71)
- **Contexte :** Dans un contexte en changement constant, comment accompagner l'évolution du « leadership » de nos MSP et de nos CPTS?

● Accompagner les équipes en projet

- **Animateur / Intervenant :** Pedro FERREIRA, Infirmier en MSP (71)
- **Contexte :** Dans cette atelier on propose de revenir sur les fondamentaux pour partir sur des fondations solides afin de construire la MSP rêvée
« Si tu penses que la SISA c'est Balavoine, que l'ACI rime avec GTI alors l'atelier poussin est pour toi ! »

● Nos actions en santé publique

- **Animateur :** Jean WOLFARTH, Médecin généraliste en MSP (25)
- **Intervenants :**
Blandine TASSEL, chargée de mission santé publique FéMaSaC
Thomas BALLANDRAS, chargé de mission santé publique FéMaSaC/FEMAGISB
- **Programme :**
FIR / ACI financement
Sous groupe :
1. Comment identifier un besoin ?
2. Que faire à partir d'un besoin identifié ? Comment monter une action ?
3. Suivi / évaluation d'une action
Apports théoriques / échanges

b.2 L'accompagnement des projets

En 2018, au-delà de l'accompagnement collectif ou personnalisé, la FéMaSaC est intervenue sur de nombreux projets. Certains ont été finalisés notamment sur des projets intégralement initiés par les professionnels de santé. Toutefois les niveaux de maturité des projets restent hétérogènes.

Cette liste n'est pas exhaustive, elle reprend l'ensemble du temps consacré par l'équipe et les administrateurs lors d'échanges formalisés.

Doubs - 25	Temps en heures	Commentaires
Besançon Palente	4	Soirée d'échanges avec MG du quartier
Besançon Sport	6	Réflexion MSP aboutie
Besançon Planoise	22	Projet de santé en cours
Epeugney	4	Projet de santé en cours
Goux les Usiers	10	Validation CSOS
La Cluse et Mijoux	6	Validation CSOS Passage ACI/SISA
Le Russey	4	Début de projet
Pontarlier	5	Validation CSOS
Vuillafans	3	Projet immobilier

Jura - 39	Temps en H	Commentaires
Champagnole	12	MSP en cours
Dole	6	Divers échanges
Lons projet MSP	5	Projet MSP
Morez	1	Echange COM COM
Orchamps	14	Projet de santé avancé
Salins les Bains	15	Validation CSOS

Haute-Saône - 70	Temps en H	Commentaires
Fougerolles	18	Projet en cours
Gray	1	SISA
Marnay	8	Projet MSP
Raddon	12	projet en cours
Vaivre	6	Réunion initiale
Vesoul pôle mère enfant	6	Réunion d'informations

Territoire de Belfort - 90	Temps en H	Commentaires
Belfort pôle pluri disciplinaire	22	Projet MSP en cours
Morvillars	2	Réunion initiale
Rougemont le Château	6	ACI/SISA

TOTAL	198	
--------------	------------	--

b.3 Les temps d'échanges de pratiques – Web-conférence en ligne

Quelques éléments chiffrés présentent l'activité de nos Web-conférences et leur fréquentation, sans oublier les visions en décalé.

8 Web-conférences en 2018 : 29 participants sur 10 équipes en moyenne à chaque conférence.

Cumule des audiences relevées en live et en replay sur www.FeMaSCo-BFC-bfc.fr

Thèmes	LIVE	REPLAY	Total
Plaies chroniques - ulcères	35	27	62
L'entretien motivationnel	38	53	91
Ostéoporose : actualité 2018	25	22	47
Formation dépistage et prévention des cancers cutanés	21	27	48
Fibromyalgie : Conduite à tenir dans nos cabinets	14	29	43
Diabéto. Actualité du diabète de type 2	26	14	40
APA en MSP : appel à projets	32	16	48
S'engager en MSP dans la conformité au RGPD	37		37

c. Communication

c.1 Le site Internet

Le site de la FéMaSaC est depuis 2016 mutualisés avec la FEMAGISB. Il reste une vitrine importante de l'association avec des visiteurs de plus en plus nombreux et provenant principalement de la région BFC, cependant nous pouvons noter que de plus en plus de personnes, hors BFC, s'intéressent à notre site internet.

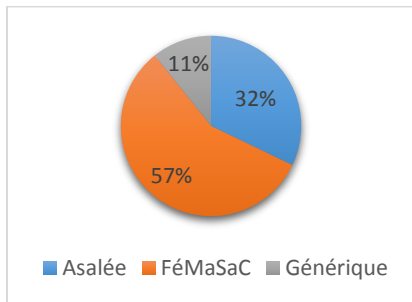
2018 a été aussi une année importante car le site internet a été totalement retravaillé afin de publier un nouveau site internet au couleur de la nouvelle fédération FeMaSCo-BFC. Dans le cadre du projet de fusion, le site internet sera totalement revu pour le 1 janvier 2019.

En résumé :

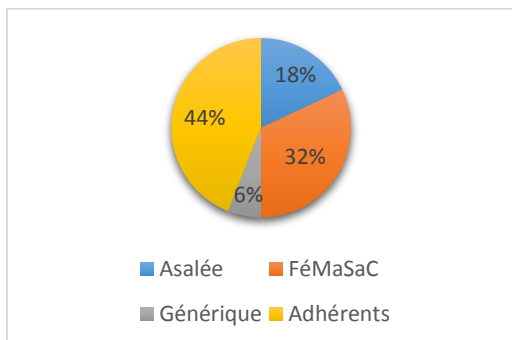
- des constantes d'année et année :
 - Nombre de pages vues toujours en légère hausse : + 4%
 - Nombre de sessions tjrs en légère hausse
 - Nombre de visiteurs en baisse (-1000 ; soit – 6,5%)
- Les visiteurs sont légèrement moins nombreux mais consultent plus de pages.
- 4000 téléchargements de ressources sont recensés
- le replay vidéo des web-conférences fait plus que doubler l'audimat « live »

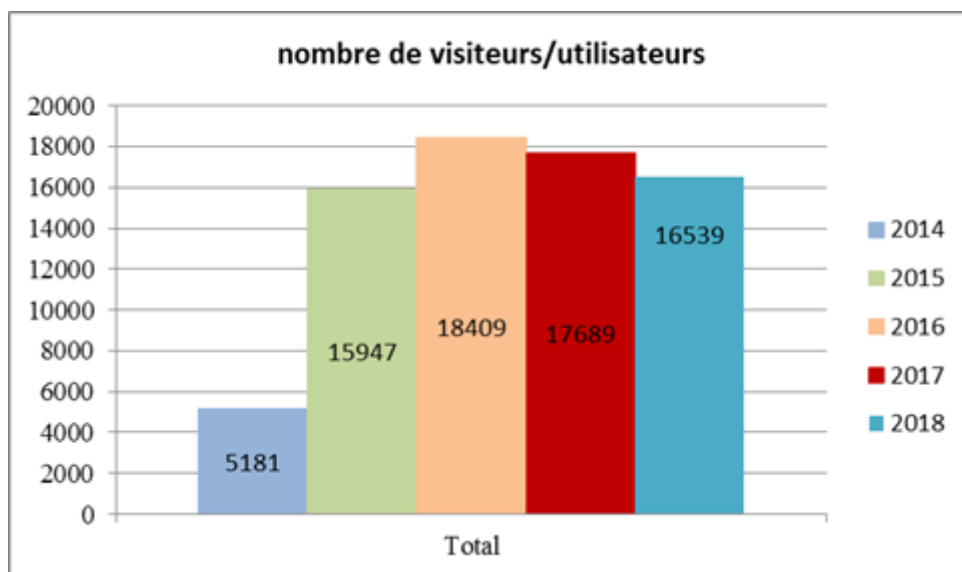
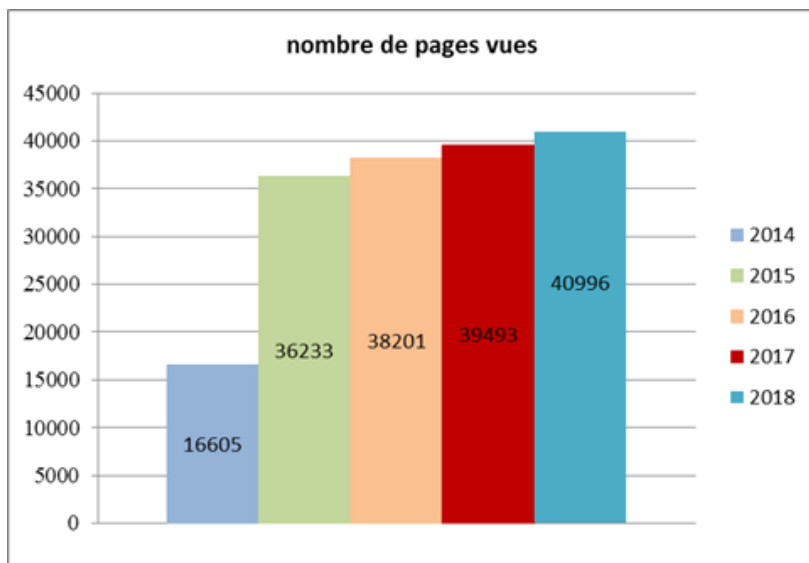
Quelques chiffres :

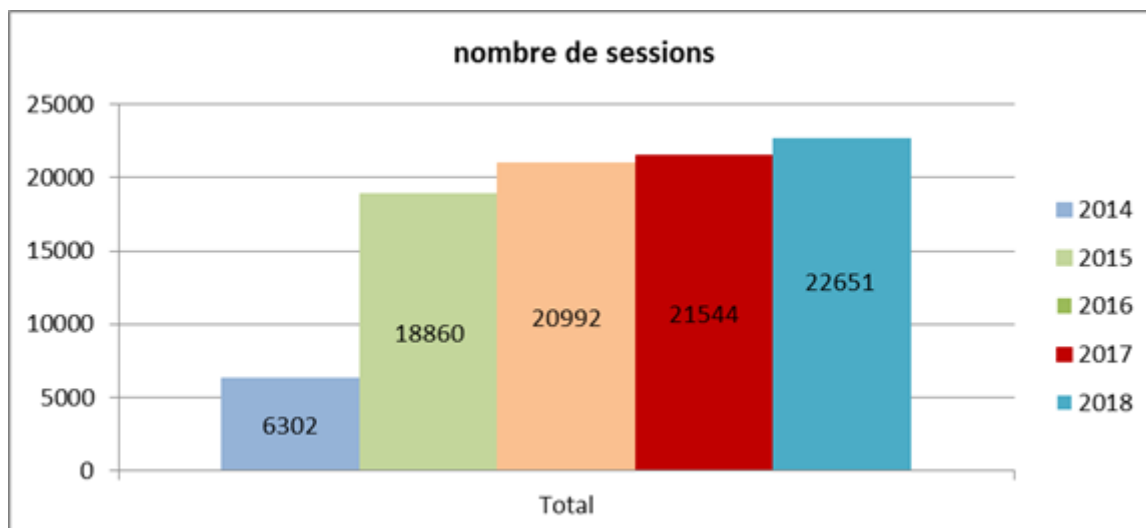
Le mobile est devenu l'outil principal afin d'accéder au site internet :



Les 4 termes de recherches les plus utilisés pour accéder au site internet :

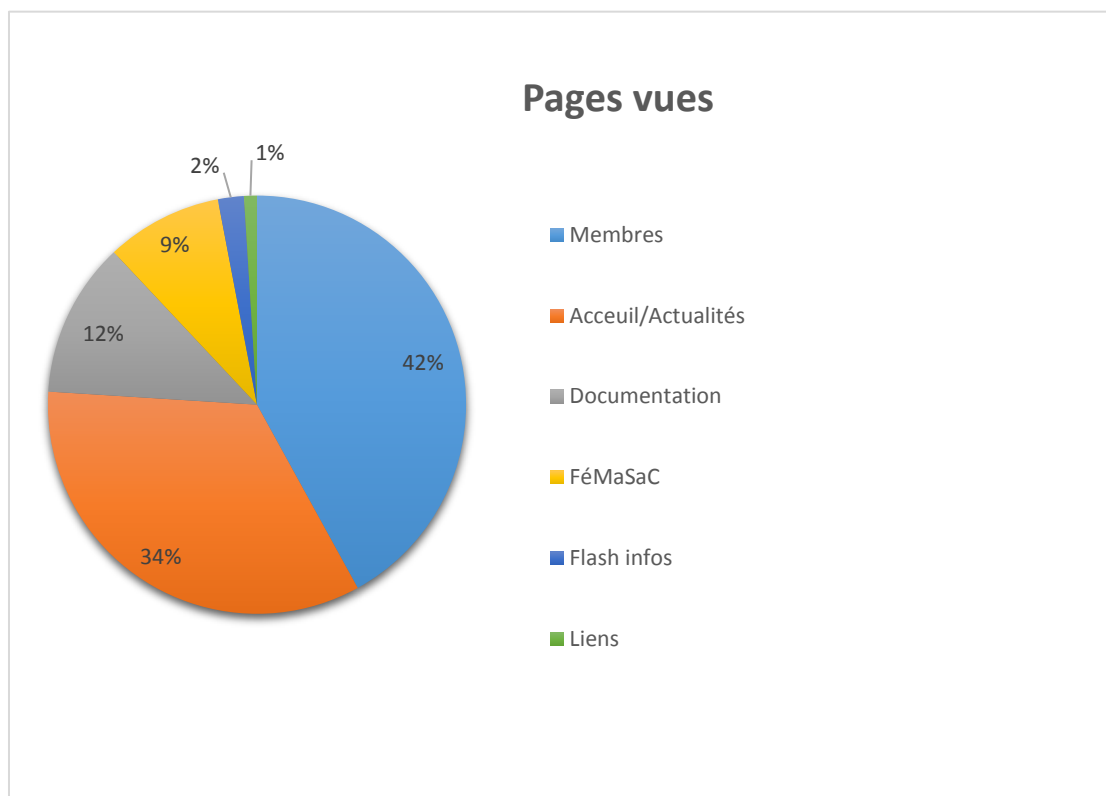






Nombre de pages vues :

Rubriques	Pages vues
Membres	17044
Accueil / Actualités	14130
Documentation	4983
FéMaSaC	3653
Flash infos	812
Liens	374
Total général	40996



PDF téléchargés, vidéos consultées, liens mail :

Rubriques	Lien sélectionné
Téléchargements PDF	719
Vidéo	314
Contact mail - Mailto	288
Téléchargements	3366
Total général	4687

c.2 Le Flash info

En 2018, 33 flashs infos ont été envoyés.

Nos Flash Infos contiennent principalement des informations concernant :

1. Les fédérations :

- notre agenda : temps d'échanges de pratique, séminaire, formations, journée régional d'échanges,...
- nos actions : nous donnons des informations concernant les actions à venir que ce soit de l'ordre de santé publique, du système d'information, de l'accompagnement..., des comptes-rendus des actions sont aussi publiés

2. Actualités partenaires :

- informations juridiques,
- les dates des formations/rencontres,
- enquête, questionnaire,
- relais campagne nationale,
- les appels à projet/candidature,
- les projets à orientation pluri-professionnel,...

3. Autres :

- actions mises en place par nos adhérents
- recherches d'emploi de nos partenaires/adhérents
- communication spécifique : vœux, web-conférences, appel à candidature

Nous avons 2 formes de flash infos, les généraux avec toutes les informations du moment. Et des flashs infos spécifiques (Vœux,...)

La base d'envoi contient aujourd'hui 1564 adresses mail actives.

d. Système d'information

d.1 Les axes de travail

L'accompagnement « SI » s'intègre transversalement aux axes de travail de la FéMaSaC auprès de ses adhérents : depuis le projet, l'organisation et la gestion de la MSP à la prise en charge préventive ou curative des patients.

Ce soutien sur le SI est toujours opéré dans le contexte spécifique de chaque équipe (de chaque projet) pour comprendre les besoins et attentes, engager les adaptations nécessaires à leur atteinte, dégager les problématiques et les décrire si besoin aux tiers prestataires, éditeur ou fournisseurs.

Sur les données, l'accompagnement vise l'optimisation de leur exploitation: spécification des indicateurs ou valeurs à collecter ; définition des objectifs ; requêtes et extraction de données pour suivre ces cibles et plus généralement caractériser les patientèles ; partage et échange dans – et en dehors – de l'équipe constituée.

De même, l'appui à l'utilisation des solutions logicielles pluri professionnelles (par des conseils, initiations, rédaction de tutoriels, mini-séance de démonstration & formation) conduit à l'optimisation des saisies, à l'appropriation de fonctionnalités standard, à la mise en place de processus organisationnels adaptés, à des actions de paramétrage fin des outils (formulaires/masques de saisie par exemple)

d.2 Les équipes accompagnées

En 2018, 37 équipes ont été accompagnées sur au moins une thématique SI:

BAUME	LEVIER
BELFORT	MAICHE
BESANCON	MELISEY
BEURE	MOIRANS
BLETTERANS	MONTENOIS
BRAZEY EN PLAINE	MOUTHE
CHAMPLITTE	NEUVELLE
CHATENOY	NOIDANS
CRONAT	NOZEROY
DOLE	PAGNEY
BESANÇON SPORT	POLIGNY
FOUGEROLLES	PORT SUR SAONE
GUILLON	PSP BELFORT
HAUTES COMBES	RADDON ET CHAPENDU
HERICOURT	RIGNEY
HERIMONCOURT	ROUGEMONT
JUSSEY	SAULX
LA CLUSE ET MIJOUX	TRAMAYES
LES ERRUES	

Dont 19 sur le volet télémedecine, plus particulièrement sur la télé expertise en cardiologie (ECG complexes)

BAUME
BELFORT
BESANCON
BEURE
BLETTERANS
CHAMPLITTE
HERICOURT
LA CLUSE ET MIJOUX
LES ERRUES
LEVIER
MAICHE
MONTENOIS
NEUVELLE
NOIDANS
PAGNEY
POLIGNY
PORT SUR SAONE
RIGNEY
SAULX

d.3 Les thèmes d'accompagnement

En 2018, 37 équipes ont été accompagnées sur l'ensemble de ces thématiques, dont 19 sur le volet télémedecine, plus particulièrement sur la télé expertise des ECG complexes.

Quelques sujets cibles transversaux des équipes en exercice coordonné, en dehors des accompagnements spécifiques, sont à mettre en avant :

CPAM25 - PROFILAGE
ECRANS DYNAMIQUES
ERRAMS
FORMATION FACILITATEURS
JOURNÉE RÉGIONALE 2018
LOGIC MSP
MSSANTE
QUESTIONNAIRE USAGERS
RGPD
SANTE PUBLIQUE
TELEMEDECINE
TEMPS D'ECHANGE COORDINATRICE
WEBCONF

Les partenariats :

ADECA - PARTAGE DONNÉES
ARS : ETICSS
ARS : TELEMEDECINE
CPAM : MSSANTE
CPAM25 - PROFILAGE MSP
EMOSIST - MSSANTE
EMOSIST - ROR
EMOSIST - TELEMEDECINE
FFMPS - SI
FFMPS : JOURNÉES 2019
FFMPS : TABAC
REQUA - QUESTIONNAIRE USAGERS

Les grands domaines d'intervention :

DONNEES
LOGICIEL PLURIPRO
MATERIEL
MESSAGERIES SECURISEES
INTERFACE ET LIEN PRESTATAIRES
TECHNIQUE

e. Santé publique

L'axe santé publique que nous proposons aux structures permet d'accompagner nos adhérents dans la mise en place de projet correspondant aux besoins du territoire. Nous pouvons offrir différents niveaux de services, qui sont fonction des besoins des professionnels de la structure adhérente (de l'ingénierie de projet à l'animation de terrain).

Les actions de santé publique permettent par des actions de prévention notamment de proposer une prise en charge globale qui va au-delà du soin pour les patients.

Les structures peuvent financer la mise en place de ces actions via des financements des fédérations BFC et/ou des institutions via l'ACI (critère optionnel).

Afin de pouvoir répondre aux besoins du territoire les fédérations ont complétés leur effectif avec l'arrivée en mars 2018 de Thomas BALLANDRAS, chargé de projets santé publique sur le secteur Bourguignon.

e.1 Les actions de santé publique sur le terrain

👉 **Action : dépistage des cancers cutanés et prévention des risques solaires**

Pour la 10^{ème} année, la MSA, l'ASEPT, l'ASFODER et la FéMaSaC se sont associées dans le but de faire bénéficier largement la population franc-comtoise d'un dépistage de proximité. Pour la 2^{ème} année la FEMAGISB, s'associe à cette action, afin d'en faire bénéficier la population Bourguignonne.

Cette action se fixe pour but de **contribuer à l'amélioration de la prévention et du dépistage des cancers cutanés avec les professionnels de santé des structures adhérentes aux fédérations**. Ses objectifs principaux sont les suivants :

- Informer et sensibiliser les professionnels de santé sur la problématique des cancers cutanés ;
- Sensibiliser les patients et le grand public aux risques solaires ;
- Permettre aux patients de se faire dépister.

L'action s'est déclinée en 3 étapes :

- Formations des professionnels de santé par des dermatologues
- Consultations dédiées au dépistage des cancers cutanés
- Sensibilisation aux risques solaires : dans et hors les murs des MSP.

1. FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Formation à la MSA de Besançon, animée par Dr Van Landuyt, le 5 avril

- 13 participants
 - 👉 2 médecins généralistes
 - 👉 9 internes
 - 👉 1 infirmière

Séminaire en ligne

En complément de cette formation, Dr Van Landuyt a animé une conférence en ligne, le 24 mai.

- 11 structures (dont 2 Bourguignonnes)
- 21 professionnels ont participé à ce temps.

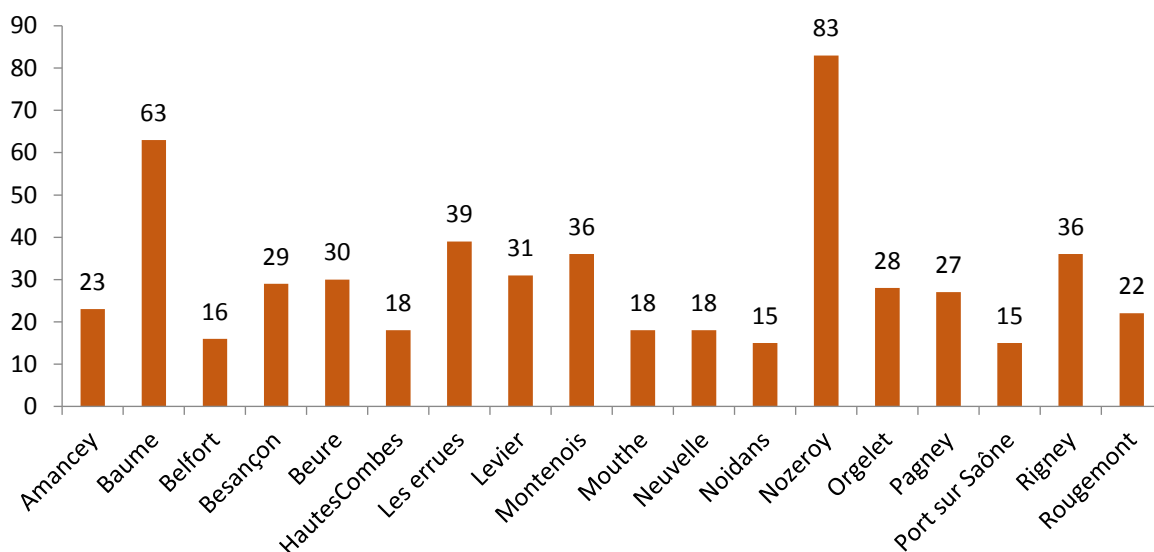
2. DEPISTAGE

EN FRANCHE-COMTE

- 19 équipes ont réalisé des consultations dédiées.
- 547 dépistages comptabilisés (15 dépistages ont été réalisés par la MSP de Champlitte ; l'action a été réalisée en partenariat avec l'ASEPT dans le cadre d'un CLS).
- En moyenne, 30 consultations dédiées réalisées par structure.

Les données suivantes concernent les 18 MSP qui ont retourné les informations à la FéMaSaC.

Nombre de dépistages réalisés par structure : **547 dépistages dans 19 MSP**



Détail des consultations réalisées

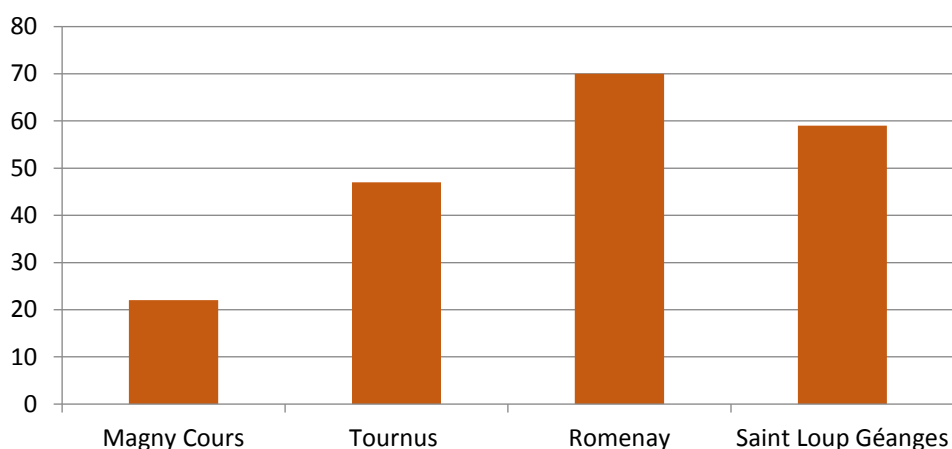
Les personnes vues en consultation étaient âgées de 50,2 ans en moyenne.
Elles se répartissent ainsi 197 hommes et 350 femmes.

Régime de sécurité sociale			
CPAM	MSA	Autres	ND
379	69	94	5
69,3%	12,6%	17,2%	0,9%

Les invitations des patients par courrier via la MSA ont été testées à la MSP de Nozeroy et elles ont mobilisé de nombreux patients.

Année	Ablation chirurgicale	Orientation chez un dermatologue	Lésion mélanique à contrôler	Kératose actinique	Carcinome Basocellulaire	Carcinome épidermoïde
2015	14	61	62	24	9	1
2016	26	78	121	64	10	5
2017	28	60	92	60	9	2
2018	53	99	177	72	23	11

EN BOURGOGNE



3. SENSIBILISATION SUR LES RISQUES SOLAIRES EN FRANCHE-COMTE

- **17 équipes** ont mis en place une ou des actions de sensibilisation.
- Au total, **587 adultes et 963 enfants (265 et 471 en 2017)** ont été sensibilisés.
- Une action a été réalisée à Champlitte en partenariat direct avec l'ASEPT.

En structure (MSP, CS)

Date	Lieu	Intervenants	Kits	Enfants	Adultes
24 avril	Nozeroy	ASEPT / FéMaSaC	12	5	61
14 mai	Rigney	ASEPT / FéMaSaC	8	5	40
25 mai	Mouthe	ASEPT / FéMaSaC	15	15	44
30 mai	Baume les Dames	ASEPT	25	33	55
30 mai	Moirans en Montagne	ASEPT / FéMaSaC	6	19	28
4 juin	Belfort	ASEPT / FéMaSaC	14	9	31
5 juin	Rougemont	ASEPT / FéMaSaC	10	10	30
6 juin	Neuveville	ASEPT	15	16	24
8 juin	Amancey	ASEPT / FéMaSaC	0	42	45
12 juin	Menoncourt	ASEPT / FéMaSaC	2	52	37
13 juin	Orgelet	ASEPT / FéMaSaC	12	15	38
26 juin	Hautes Combes	ASEPT / FéMaSaC	0	0	36
27 juin	Montenois	ASEPT / FéMaSaC	5	41	10
28 juin	Levier	ASEPT / FéMaSaC	16	12	58
TOTAL			149	283	551

- **149 « kits solaires »** ont été distribués : tee-shirt anti-UV, lunettes de soleil, casquette à larges bords, bracelet « UV Testeur », sac et documentation. Ce chiffre est stable sur les 3 dernières années (160 en 2015, 157 en 2017).
- Certaines actions ont été organisées en lien avec des structures extérieures : centre de loisirs, école, qui ont fait venir des enfants au sein des structures.
- **283 enfants** ont été sensibilisés dans les MSP, soit 126 de plus que l'an dernier, et 144 de plus qu'en 2016.
- **551 adultes**, soit 286 de plus que l'an dernier, et 332 de plus qu'en 2016 ont également bénéficié de la sensibilisation.

Hors structure

8 équipes ont réalisé des animations à proximité des structures.

680 enfants (334 en 2017), âgés de 4 à 11 ans, ont participé aux actions.

2 actions ont été réalisées en partenariat direct structures/ASEPT-MSA avec les écoles de Pont de Roide et de Gray.

Date	Lieu	Intervenants	Enfants	Adultes
6 avril	Ecole Beure	MSP / FéMaSaC	132	
3 mai	Ecole La Pesse	MSP / FéMaSaC	25	
22 mai	Ecole Belfort	CS / ASEPT / FéMaSaC	39	7
23 mai	Foire Sancey	CS / ASEPT / FéMaSaC	16	19
29 mai	Ecoles Cuvier et Mignovillard	MSP / FéMaSaC	103	
31 mai	Ecole Mouthe	MSP / FéMaSaC	73	
1 ^{er} juin	Ecoles Censeau et Mignovillard	MSP / FéMaSaC	98	
11 juin	Ecole Rioz	MSP / FéMaSaC	53	
15 juin	Ecole Mouthe	MSP / FéMaSaC	102	
10 juillet	Piscine Noidans	ASEPT / FéMaSaC	39	10
TOTAL			680	36

EN BOURGOGNE

Prévention en MSP

Date	Lieu	Intervenants	Kits	Enfants	Adultes
16 mai	Saint Sauveur en Puisaye (89)	ASEPT	16	16	50
17 mai	Tournus (71)	ASEPT	3	3	17
5 juin	Romenay (71)	ASEPT	0	0	38
12 juin	Magny-Cours	ASEPT	1	1	38
20/28/29 juin	Saint-Loup-Géanges (71)	ASEPT / FEMAGISB	28	28	68
26 sept	Luzy (58)	ASEPT / FEMAGISB	11	11	30
TOTAL			59	59	241

- **59 « kits solaires »** ont été distribués : tee-shirt anti-UV, lunettes de soleil, casquette à larges bords, bracelet « UV Testeur », sac et documentation.
- **59 enfants** ont été sensibilisés dans les MSP, soit 126 de plus que l'an dernier, et 144 de plus qu'en 2016.
- **241 adultes.**

Prévention en milieu scolaire

Date	Lieu	Intervenants	Enfants
24 mai	Garchizy (58)	ASEPT	50
11/15 juin	Charolles (71)	ASEPT / FEMAGISB / MSP	171
15 juin	Saint-Loup-Géanges (71)	ASEPT	24
19 juin	Pommard (21)	ASEPT / FEMAGISB / MSP	39
22 juin	Guillon (89)	ASEPT	40
25 juin	Lugny (71)	ASEPT / FEMAGISB / MSP	73
TOTAL			397

6 équipes ont réalisé des animations à proximité des MSP ; 397 enfants, âgés de 4 à 11 ans, ont participé aux actions.

Des bracelets « UV Testeur » ont été distribués dans les écoles de Bourgogne

L'ORS mène actuellement une étude sur l'impact des résultats depuis le début de l'opération.



↳ **Développement des actions de terrain soutenues par la FéMaSaC en 2018** (*accompagnement et/ou financement et/ou animation*)

Territoire de Belfort : 2 structures / 5 thématiques / 9 actions

	Dépistage cancers cutanés	Sensibilisation risques solaires	Diabète	Addictions	Santé jeunes des	Cancer colorectal	Vaccination
Belfort	CS	CS et école	CS	CS		CS	CS
Menoncourt	PS	PS			PS		
Sous-total	2	2	1	1	1	1	1

Doubs : 10 structures / 14 thématiques / 39 actions

	Dépistage cancers cutanés	Sensibilisation risques solaires	Bien vieillir	Addictions	Formation repérage crise suicidaire	Do colorectal	Vaccination	Activité physique et sevrage tabagique/souffrance au travail	Dépistage prévention cancers féminins	Diabète	Santé des jeunes	Périnatalité	APA
Amancey	MSP	MSP											
Baume les dames	MSP	MSP				MSP	MSP					MSP	
MSP Besançon	MSP							MSP					
MSP Beure	MSP	Ecole	MSP						MSP			MSP	
MSP Levier	MSP	MSP + école	MSP	MSP									
MSP Montenois	MSP	MSP							MSP	MSP			MSP
MSP Mouthe	MSP	MSP +Ecole			MSP						MSP		MSP
MSP Pont de Roide/Sancey		Village											
MSP Rigney	MSP	MSP	MSP		MSP						MSP		MSP
MSP Rougemont	MSP	MSP					MSP						
Sous-total	9	11	3	1	2	1	2	1	2	1	2	2	2

Jura : 7 structures / 10 avec thématiques / 20 actions

	Dépistage cancers cutanés	Sensibilisation risques solaires	Moi(s) sans tabac	Bien vieillir	Vaccination	Ecrans dynamiques	Nutrition	Santé jeunes hygiène	Obésité infantile	APA
MSP Bletterans						MSP				
MSP Hautes Combes	PS	PS +école	PS	PS						
MSP Moirans		MSP			MSP					
MSP Nozeroy	MSP	MSP+école		MSP						MSP
MSP Orgelet	MSP	MSP		MSP			Ecole, territoire			
MSP Pagny	MSP							Ecole		
MSP Saint Lupicin									MSP	
Sous-total	4	6	1	3	1	1	1	1	1	1

Haute-Saône : 6 structures / 10 thématiques / 21 actions

	Vaccination	Formation repérage crise suicidaire	Bien vieillir	Alimentation mieux-être	Dépistage cancers cutanés	Sensibilisation risques solaires	Santé jeunes 1ers secours	Santé jeunes sommeil	APA	Ecrans dynamiques
Villersexel	MSP	Territoire								
Héricourt			MSP	MSP						
Neuveville		MSP	MSP		MSP	MSP+école			MSP	
Noidans	MSP		MSP		MSP	piscine	école		MSP	
Pesmes								école		
Port sur Saône			MSP	Ecole	MSP				MSP	
Sous-total	2	2	4	2	3	3	1	1	3	

Développement des actions de terrain soutenues par la FEMAGISB en 2018

Au total ce sont 33 actions de santé publique qui ont été conduites dans 19 maisons de santé, et sur 7 thématiques (Nutrition, santé des jeunes, addictions, dépistage des cancers, surpoids et obésité infantile, vaccination, et prévention périnatale).

Le tableau récapitulatif ci-dessous offre un aperçu de l'ensemble des actions de santé publique développées avec une contribution FEMAGISB, variable en fonction du souhait des équipes, de la maturité, de l'expérience et de l'expertise disponible.

Yonne : 4 structures / 5 thématiques / 5 actions

	Nutrition	Santé des jeunes	Addictions	Dépistage des cancers	Surpoids et obésité infantile	vaccination	Prévention périnatale
Total	1		1	1	1	1	

Nièvre : 3 structures / 3 thématiques / 4 actions

	Nutrition	Santé des jeunes	Addictions	Dépistage des cancers	Surpoids et obésité infantile	vaccination	Prévention périnatale
Total	1	1	2				

Côte-d'Or : 1 structure / 1 thématique / 1 action

	Nutrition	Santé des jeunes	Addictions	Dépistage des cancers	Surpoids et obésité infantile	vaccination	Prévention périnatale
Total	1						

Saône et Loire : 11 structures / 5 thématiques / 23 actions

	Nutrition	Santé des jeunes	Addictions	Dépistage des cancers	Surpoids et obésité infantile	vaccination	Prévention périnatale
Total	11	2		7	2		1

FFMPS projet en addiction centré sur le tabac

La FFMPS a retenu notre région suite à un appel à projet, pour accompagner les équipes volontaires, par l'intermédiaire de la FeMaSCo-BFC, sur le suivi de l'accompagnement de patients qui se mobilisent sur l'arrêt du tabac. Cette action permettra de suivre une cohorte de patients avec huit MSP BFC volontaires sur ce projet. Les résultats centralisés au niveau national, seront suivis ensuite déclinés à l'échelle régionale et permettront un travail d'analyse de l'ensemble de la cohorte. Le début de cette action est prévu en 2019, un premier comité de pilotage national s'organisera lors de journées FFMPS de Dijon.

Promotion activité physique adaptée

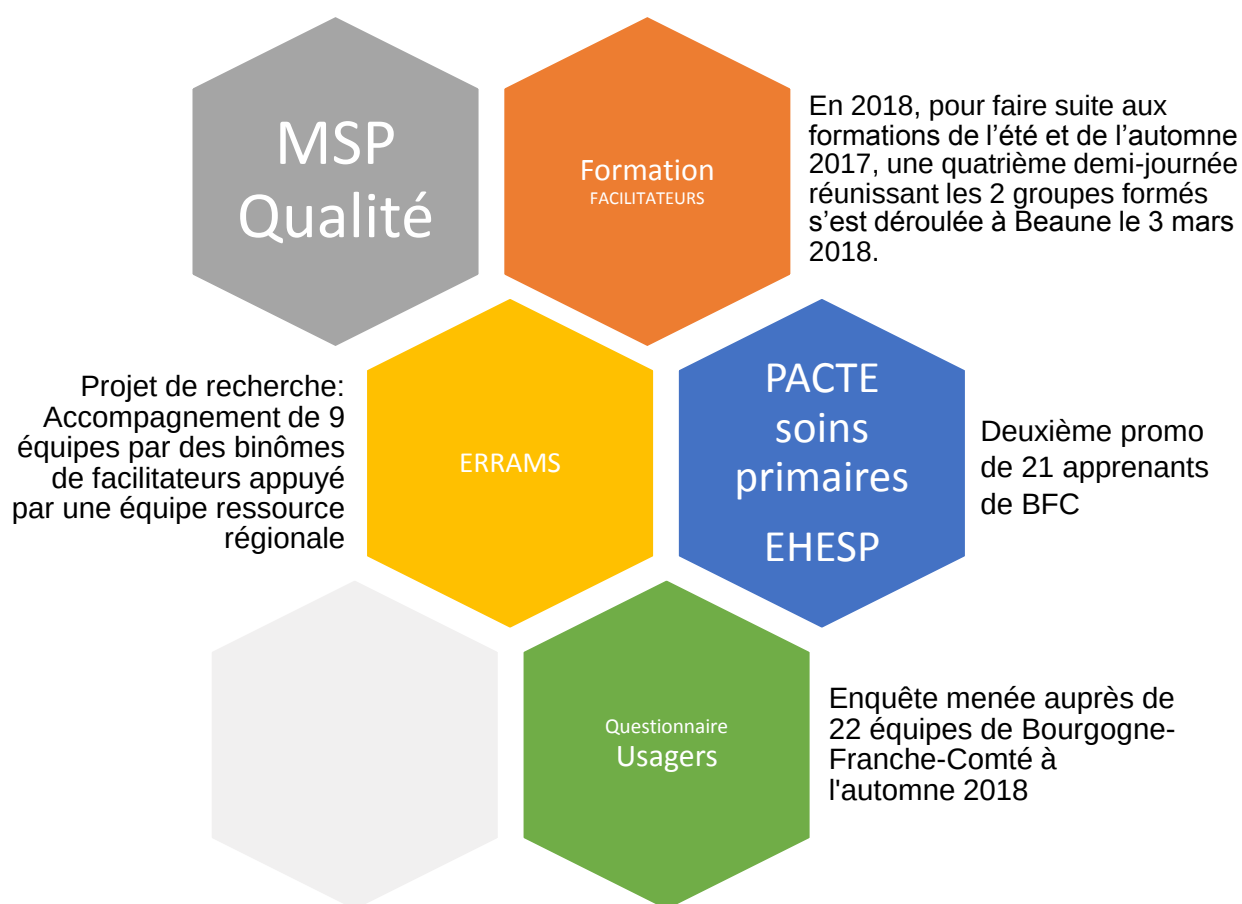
Dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Fondation de France, la FéMaSaC a obtenu un financement afin de développer des cycles d'activité physique adaptée pour les populations pathologiques chroniques, au sein des MSP se situant dans des territoires ruraux. L'obtention de ce financement a donné lieu à la mise en place d'une web-conférence, afin de recruter des MSP intéressées pour mettre en place ce projet au sein de leur structure. 13 maisons de santé ont ainsi été recrutées pour mettre en place des cycles d'activité physique adaptée auprès de patients malades chroniques préalablement identifiés. Le diabète, la lombalgie ou encore l'obésité font partie du spectre de pathologies prises en charge au cours du projet. Les cycles d'APA vont démarrer en 2019, et seront évalués au cours de l'été 2019.

Partenariat avec le Réseau Sport Santé Bourgogne Franche-Comté

Ce projet a également été l'occasion de développer un partenariat avec le Réseau Sport Santé. Celui-ci a permis de recenser toutes les initiatives APA du territoire, et de fournir des outils techniques au projet (carnets de suivi pour chaque patient, trame de certificat de non contre-indication etc...). Il a également permis la pérennisation de la pratique des activités physiques pour les patients souhaitant poursuivre sur leur territoire la dynamique, en recensant et mettant en lien les MSP avec les différentes initiatives sportives locales (clubs sportifs, associations etc...).

f. Recherche et Qualité

f.1 Les actions



f.2 Formation EHESP

Le **PROGRAMME D'AMELIORATION CONTINUE DU TRAVAIL EN EQUIPE - PACTE Soins Primaires** repose sur un partenariat avec l'**Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)** et la **Haute Autorité de santé (HAS)**, en lien avec le **Ministère de la santé**, les **Agences Régionales de Santé (ARS)**, la **Fédération Française des Maisons et des Pôles de Santé (FFMPS)** et les **Fédérations Régionales (FEMAGISB et FéMaSaC)**, la **Fédération Nationale des Centres de Santé**, des **Unions Régionales de Professionnels de Santé (URPS)** ou encore des **Départements de Médecine Générale (DMG)**.

Il est financé par les Agences Régionales de Santé. A ce titre, il s'inscrit dans les politiques régionales d'appui aux soins primaires et s'articule avec les autres initiatives (facilitation, colloque, médecin DIM et assistance technique Système d'Information...).

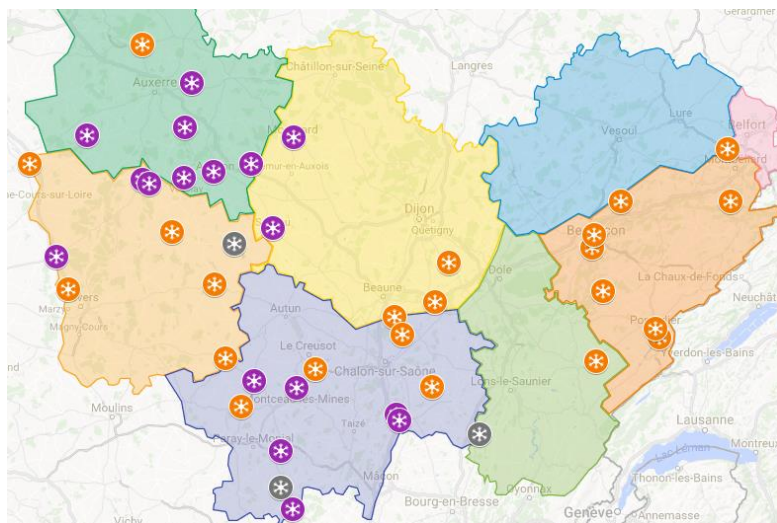
Il a pour objectifs de :

1. Consolider la fonction de management des organisations pluri professionnelles de soins primaires, en appui aux leaders et aux professionnels,
2. Développer et valoriser les initiatives des coordonnateurs à travers la mise en place de communautés de pratiques permettant les échanges d'expériences.
3. Soutenir l'évolution, dans la durée, des cultures et des pratiques pour une amélioration du service rendu aux populations et de la qualité de vie au travail des professionnels.

Après une première promotion de 20 coordinatrices formées en Bourgogne en 2016-2017, une deuxième promotion de 21 coordinatrices et coordinateur de Bourgogne Franche-Comté a débuté en 2018.

Les temps de formations :

- jeudi 29/03/2018 à Beaune ;
- jeudi 07/06/2018 à Beaune ;
- jeudi 27/09 à Dole ;
- jeudi 06/12 à Beaune ;
- Et pour 2019 : le 4 avril à Dole et le 20 juin à Beaune.



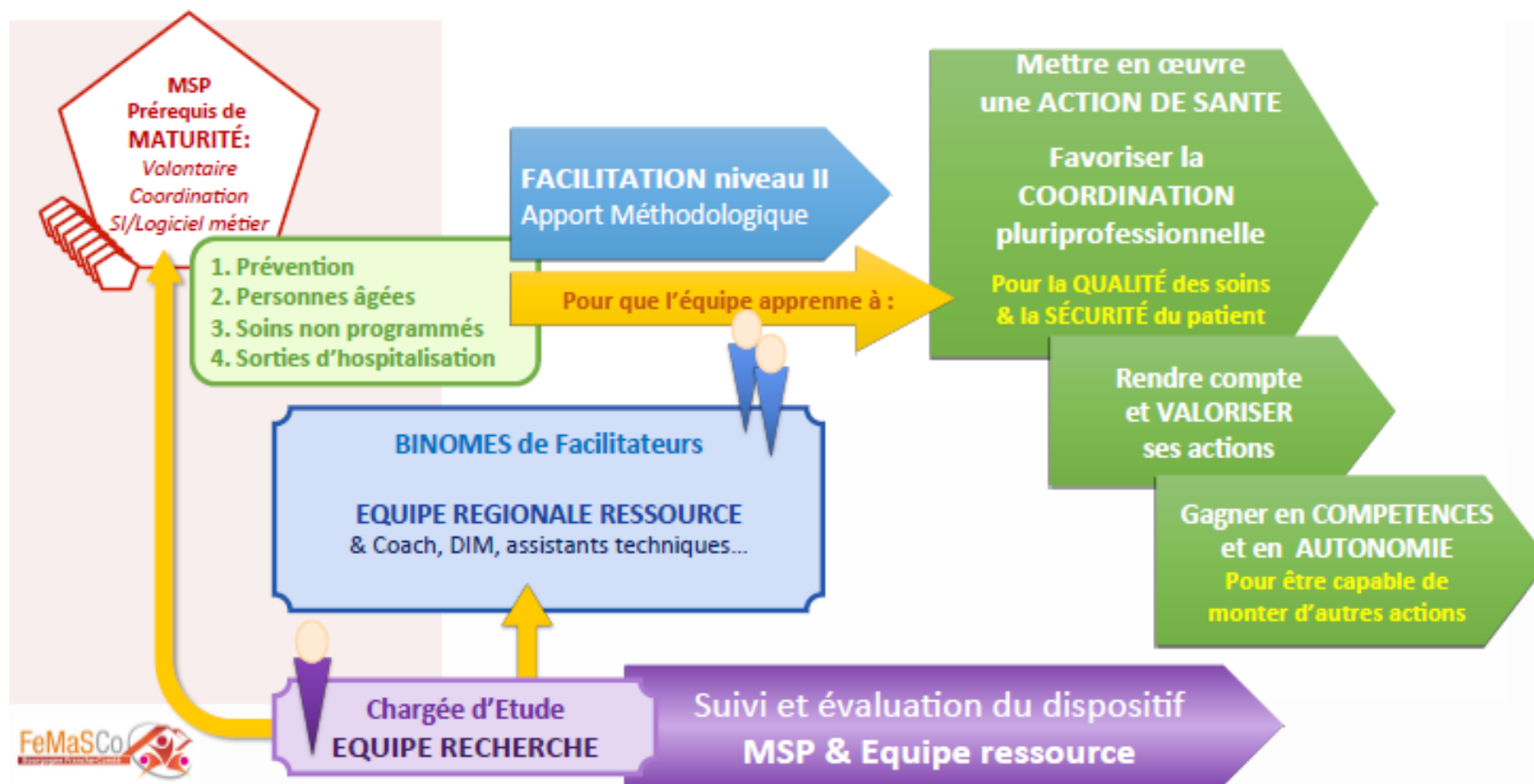
Carte des équipes dont la coordinatrice est formée :

- Promo 1 : 2016-2017
- Promo 2 : 2018-2019

f.3 Projet ERRAMS

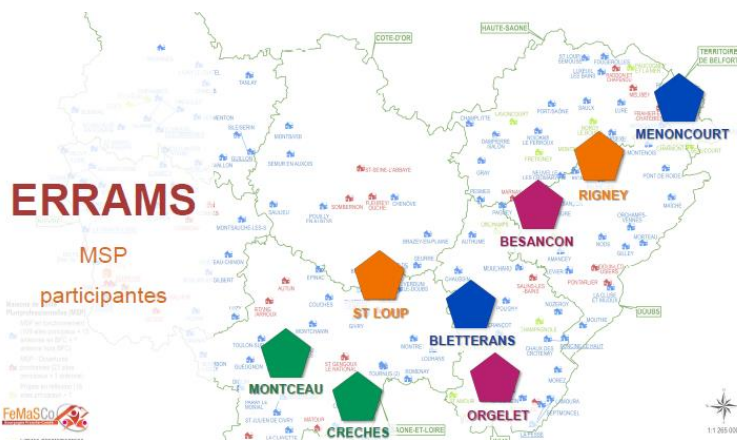
ERRAMS, « *Equipe Régionale Ressource en Appui aux Maisons de Santé* », s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche recrutant des MSP souhaitant s'investir dans une **ACTION DE SANTÉ** touchant à l'une des thématiques suivantes :

1. Prévention
2. Personnes âgées
3. Soins non programmés
4. Sortie d'hospitalisation



Pour réaliser cette action de santé, les MSP bénéficieront d'un **APPUI** par une **EQUIPE RESSOURCE** incluant un binôme de **FACILITATEURS**.

A fin 2018, les MSP ont été recrutées et les facilitateurs ont été formés lors de 3 séminaires définissant également la mise en œuvre du projet, les 28 juin, 4 octobre et 20 décembre 2018.



Les formations ont réuni jusqu'à 14 participants (dont intervenants) et les 8 facilitateurs formés sont constitués en binômes qui auront à leur charge chacun 2 équipes (soit 8 équipes au total). Les binômes sont prêts à

débuter les accompagnements en mars 2019. Une autre session de formation des facilitateurs est programmée pour avril 2019.

f.4 Questionnaire Usagers

Une enquête de satisfaction des usagers a été menée auprès de 22 MSP de Bourgogne Franche-Comté sur 5 semaines à l'automne 2018. Au-delà d'évaluer la satisfaction des usagers de chacune des structures participantes, cette enquête commune avait comme objectif de proposer une évaluation régionale, de valoriser les bonnes pratiques et d'identifier des axes communs d'amélioration.

Le questionnaire a été élaboré par un groupe de travail associant les coordinatrices des structures, les fédérations et le Réqua. Il est construit autour de questions regroupées par thématiques.

Les résultats au niveau régional ont été partagés en **web-conférence le 19 décembre 2018** et les résultats par structure envoyés individuellement à l'issue de la conférence : Avec un total de **6 294 répondants**, l'objectif de 300 répondants par structure a été globalement atteint.

Le **répondant type** est une **femme (68%) de 51 ans** en moyenne. La grande majorité des répondants venaient à la MSP pour une **consultation programmée (94%) avec un médecin (73%)**. La **satisfaction générale** pour la visite est excellente, avec un score moyen de **8,9/10**. Globalement, les scores pour chaque thématique sont élevés et assez homogènes sur toute la région (**cf figure ci-dessous**)

Cependant, en croisant les données, on arrive à quelques **nuances** sur certaines questions : Par exemple, le **score de satisfaction sur la prise en charge en consultation** (*information donnée par le professionnel, qualité de l'écoute, qualité du suivi*) est significativement décroissant lorsqu'on se penche sur le lien en fonction de la **durée d'attente** (-14 points entre « 5 min » et « plus de 45 min ») ou de la **possibilité de consulter le professionnel de son choix** (-19 points entre « très satisfait » et « pas du tout satisfait »).

Le croisement de données montrant le plus de différence est le lien entre **le temps d'attente** et la satisfaction sur **la durée d'attente** (-83 points entre attente de moins de 5 min et plus de 45 min).

Le questionnaire se termine par les **commentaires libres et suggestions des patients**. Certaines problématiques sont évoquées de façon récurrente. Ces commentaires sont une source précieuse reflétant le ressenti des patients et peuvent donc fournir de sérieuses pistes de réflexion pour l'amélioration des pratiques pour les équipes.

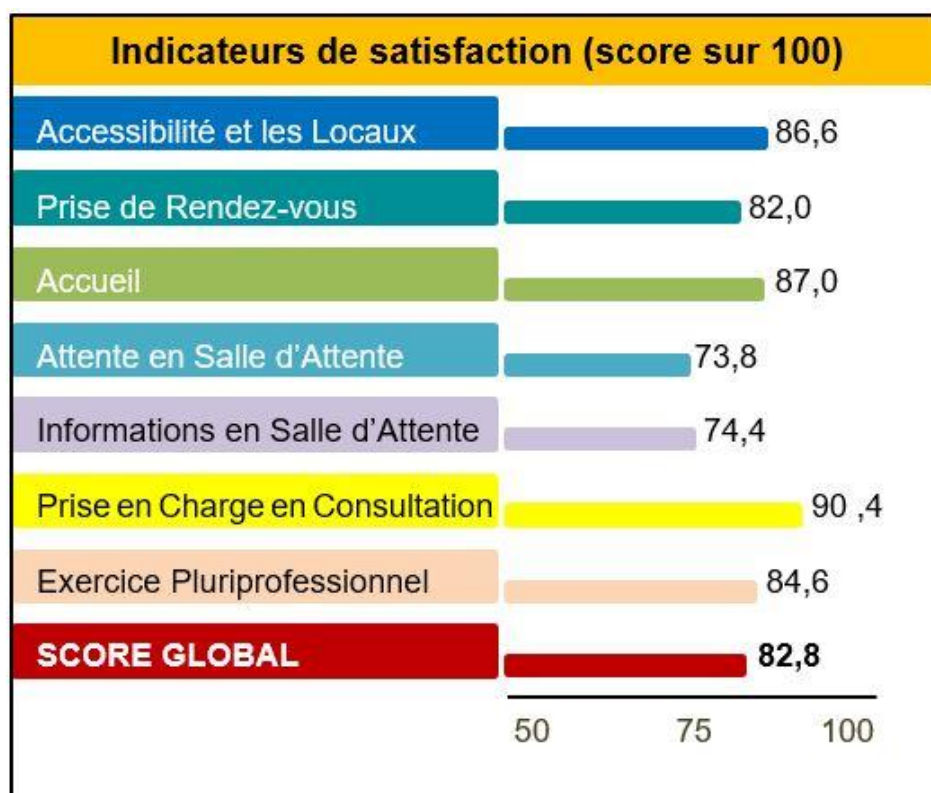
Suite à l'enquête, le Requa peut fournir aux équipes qui le demandent des **analyses complémentaires** et avec la FeMaSCo-BFC, propose une **aide à la mise en œuvre d'actions d'amélioration**. Une **communication des résultats** sous forme d'affichage est prévue auprès des usagers et des équipes, et dans les années à venir, l'enquête pourra être renouvelée, adaptée ou spécialisée.

Les équipes seront recontactées pour recueillir leurs projets d'action et leur proposer un accompagnement.

Les principaux points qui ont retenu l'attention et sur lesquels un approfondissement de l'étude et des recherches de solutions globales pourraient être envisagées sont :

- **Prise en charge** – (*lien avec perception du temps d'attente et soins non programmés*)
- **Information des écrans dynamiques** – (*pas de différence visible entre « avec » et « sans écran »*)
- **Information sur le partage d'information** entre professionnels de santé – (*patients semblent peu informés*).

Enfin, les fédérations envisagent de proposer sur l'année 2019 une **nouvelle enquête ciblée** aux participants 2018 et l'enquête (*v2 révisée de la version 2018*) pourra être proposée en 2019 aux 60 maisons qui n'ont pas participé en 2018.



Liste des structures participantes :

PÔLE SANTÉ AMANCEY LOUE LISON	25330	AMANCEY
MAISON MÉDICALE DE LA PRAIRIE	25110	BAUME LES DAMES
MAISON DE SANTÉ ST-CLAUDE	25000	BESANCON
MAISON DE SANTÉ DES MERCUREAUX	25720	BEURE
MAISON DE SANTÉ DES BORDS DE SEILLE	39140	BLETTERANS
MSP DE CHABLIS	89800	CHABLIS
MSP DE CHAROLLES	71120	CHAROLLES
MSP DE GUILLON	89420	GUILLON
MAISON MÉDICALE DE LA CLUSE ET MIJOUX	25300	LA CLUSE ET MIJOUX
POLE DE SANTÉ DE LEVIER	25270	LEVIER
MSP DE LUZY	58170	LUZY
MAISON DE SANTÉ DE MAICHE	25120	MAICHE
PÔLE DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE MONTENOIS	25260	MONTENOIS
MSP DU VERJOULOT	70190	NEUVILLE LES CROMARY
MAISON DE SANTÉ BERNARD FORESTIER	70130	NOIDANS LE FERROUX
MAISON DE SANTÉ DE PAGNEY	39350	PAGNEY
MAISON DE SANTÉ DE PESMES	70140	PESMES
MAISON DE SANTÉ DU TERTRE	70170	PORT SUR SAONE
MSP DE ST AMAND EN PUISAYE	58310	ST AMAND EN PUISAYE
MSP DE ST LOUP GEANGES	71350	ST LOUP GEANGES
MSP DE ST SAUVEUR EN PUISAYE	89520	ST SAUVEUR EN PUISAYE
MSP DE TOULON SUR ARROUX	71320	TOULON SUR ARROUX



f.5 Accompagnement des équipes Bourgogne

80 sites bénéficiaires en tout depuis 2015 sur les 4 départements de la Bourgogne dont 42 en 2018

4 en 21, 5 en 58, 24 en 71, 8 en 89

SITE	Nature de l'appui
APPUI 21 BELLENEUVE Projet	Demande de contact modèle pour définition du projet
APPUI 21 SAINTE SEINE L'ABBAYE	Demande de contact modèle pour définition du projet
APPUI 21 SAULIEU	Demande de contact modèle pour structuration SISA
APPUI 21 SOMBERNON Projet	Demande d'intervention pour définition du projet
APPUI 58 CHATEAU-CHINON	Avance FIR
APPUI 58 CLAMECY MSP	Facilitation sur site et Questions diverses – RGPD, fléchage ACI...
APPUI 58 GARCHIZY MSP	Questions diverses
APPUI 58 LA CHARITE SUR LOIRE MSP	Facilitation sur site
APPUI 58 MONTSAUCHE LES SETTONS MSP	Questions diverses – SISA , intégration nouveau médecin...
APPUI 71 AUTUN/ST PANTALEON MSP	Réunion partenaires pour le projet
APPUI 71 BOURBON LANCY MSP	Facilitation sur site, questions diverse (immobilier)
APPUI 71 CHAROLLES MSP	Questions diverses
APPUI 71 CHATENOY - projet	Demande de contact modèle pour définition du projet
APPUI 71 CHAUFFAILLES MSP	Questions diverses – Logiciel métier
APPUI 71 CLUNY MSP	Demande infos sur FIR SP
APPUI 71 CRECHES SUR SAONE	Facilitation sur site, questions diverse
APPUI 71 CRONAT	Facilitation sur site, questions diverse (FP coord...)
APPUI 71 DIGOIN MSP	Questions diverses, départ de la coordinatrice
APPUI 71 EPINAC MSP	Questions diverses – SISA mouvements d'associés
APPUI 71 ETANG SUR ARROUX MSP	Questions diverses – départ d'un MG et plus en configuration pour la SISA
APPUI 71 FRAGNES LA LOYERE Projet	Facilitation sur site, F1 pour projet
APPUI 71 GERGY/VERDUN MSP	Questions diverses – TVA, RCP, ...
APPUI 71 GUEUGNON MSP	Questions diverses – demande d'aide trésorerie – pas éligible
APPUI 71 LA CLAYETTE MSP	Facilitation sur site (SP), questions diverse
APPUI 71 LUGNY MSP	Questions diverses – fléchage ACI, camio mammo, SISA...
APPUI 71 MARCIGNY (projet)	Facilitation sur site (projet) – questions diverses
APPUI 71 MATOUR - projet	Questions diverses – recherche coordinatrice
APPUI 71 MONTCEAU LES MINES ESCULAPE MSP	Questions diverses – convention de vacation
APPUI 71 PERRECY LES FORGES MSP	Questions diverses – convention de vacation
APPUI 71 SAINT BONNET DE JOUX MSP	Questions diverses – télémedecine – financement ACI
APPUI 71 SAINT LOUP GEANGES	Questions diverses – annonce

APPUI 71 TOURNUGEOIS MSP	Questions diverses - RGPD
APPUI 71 TOURNUS CENTRE MSP	Questions diverses – fléchage ACI
APPUI 71 TRAMAYES MSP	Questions diverses – partage des données –place psy
APPUI 89 FORTERRE Courson les Carrieres, Chevannes, Vincelle, Ouanne Projet	Demande d'intervention pour définition du projet
APPUI 89 AVALLON (projet MSP)	Questions diverses – profil pour coord
APPUI 89 BLENEAU Projet	Questions diverses – profil pour coord
APPUI 89 MIGENNES (projet)	Questions diverses – télémedecine
APPUI 89 PONT SUR YONNE - GPS POLE NORD	Départ de la coordinatrice – plus de financement FIR – pas de passage en SISA (pas souhaité)
APPUI 89 ST SAUVEUR EN PUISAYE MSP P FORTERRE	Questions diverses – grille salaire coord – demande avance trésorerie – suite EHESP
APPUI 89 TONNERRE GIPS	
APPUI 89 VERMENTON MSP	Questions diverses – question sur ZRR

g. Orientations

g.1 Les axes stratégiques

La mise en place de la nouvelle gouvernance est effective depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 novembre. Elle se décline avec un Conseil D'administration de 24 membres, tous professionnels de santé en exercice, et un bureau de huit administrateurs. Le conseil d'Administration élargi compte six membres supplémentaires.

Si le Conseil d'Administration était jusqu'à présent la base de la gouvernance des deux Fédérations, le rôle du bureau sera progressivement élargi, afin de limiter les réunions du Conseil d'Administration, qui seront lourdes au niveau des déplacements.

Si des réunions en visio conférence sont fréquemment organisées pour faciliter l'implication de nos administrateurs, le schéma à 30 administrateurs en CA montrera certainement quelques limites. Le modèle de fonctionnement pourrait s'articuler autour de réunions de bureau très régulières, complétées par trois ou quatre réunions de CA et une assemblée générale annuelle.

Les nouvelles modalités de fonctionnement de la gouvernance sont à affiner, au cours de cette première année d'activité post fusion. L'objectif partagé par les membres du Conseil d'Administration est d'impliquer les membres du CA, certes au niveau de la gouvernance mais bien au-delà dans les actions à accompagner. La volonté de développer une Fédération aux services des professionnels de santé, de tous les modes d'exercice coordonné et aux services des patients sont des éléments fondateurs de notre nouvelle Fédération.

De ce fait un nouveau CPOM sera signé entre la FeMaSCo-BFC et l'ARS BFC, les premiers échanges portent sur un CPOM de cinq ans, témoignant ainsi de la confiance entre la tutelle et notre Fédération.

Le plan ma santé 2022, dans les axes de l'offre de premier recours fera l'objet d'une attention particulière. Le lien ville hôpital, sera très certainement un axe prioritaire, au même titre que le déploiement d'une médecine collaborative avec des formes innovantes, renforcées par les possibilités offertes par l'article 51.

Le développement des CPTS sera une action phare sur pour l'année 2019. Si toutes les modalités de constitution d'une CPTS ne sont pas totalement clarifiées, le champ du possible est ainsi très vaste offrant de belles opportunités aux professionnels de santé de terrain de s'approprier ce nouveau concept. L'approche d'un territoire et d'une dimension populationnelle de ce territoire sont les éléments fondateurs d'une CPTS pour déployer un projet de santé partagé. Regrettons toutefois, que les objectifs prioritaires annoncés aujourd'hui soient médico-centrés autour de l'accès à un médecin traitant et la prise en charge des soins non programmés. Pour accompagner le déploiement des CPTS, les institutions nationales avec les représentants des professionnels de santé, travaillent actuellement à l'élaboration d'un accord conventionnel qui pourrait très largement s'inspirer de celui en place pour les MSP.

Il est toutefois regrettable qu'un modèle économique structurant soit dès à présent en construction, avant l'émergence officielle des CPTS sur le terrain. En effet cet accord pourrait très largement influencer les axes de collaboration des projets de santé des CPTS et se nourrir de ce texte.

A ce stade, il est important de rappeler l'impérieuse nécessité de construire les projets à partir des professionnels de santé qui devront s'accaparer et s'approprier ce sujet.

Le projet de CPOM ARS-FeMaSCo-BFC prévoit notamment notre accompagnement pour la constitution des CPTS, quelques premières esquisses de projet émanent des professionnels de santé et en particulier ceux qui sont déjà dans une démarche d'exercice coordonné.

Notre accompagnement au même titre que celui que nous pratiquons très régulièrement avec les projets MSP, fera partie de notre offre de service. En fonction de l'évolution de ce dossier, et de la clarification du cahier des charges, nous aurons besoin de partager et nous former sur cette thématique.

Voyons dans cette nouvelle étape une reconnaissance supplémentaire de notre action.

La démarche qualité représente un axe de travail pour les années prochaines. Le déploiement de l'exercice coordonné, rappelons que la Région BFC offre le plus grand nombre de MSP au regard de sa population, nécessitera un accompagnement qui s'inscrive dans l'amélioration permanente de la qualité de la prise en charge. Comme évoqué dans le cadre du programme de recherche ERRAMS, c'est par l'action que nous devons rendre plus opérationnelles les démarches d'amélioration de la qualité.

L'accompagnement de nombreux projets, fait partie de notre action quotidienne, sur tous les volets. Nous sommes sollicités par des équipes de professionnels de santé ou des élus, pour découvrir les différents modèles de l'exercice coordonné et contribuer à l'élaboration des projets de santé. Nous intervenons notamment pour faciliter l'osmose dans l'équipe, éclairer les projets de santé, appréhender les différents modes de coordination, le système d'information à partager, conseiller sur le volet immobilier, rassurer sur le passage à l'ACI.....

Le passage à l'ACI des équipes en MSP mais non adhérentes au dispositif à ce jour fait l'objet d'une attention particulière, d'un soutien technique pour l'envisager et se constituer en SISA. La CPAM développe également une stratégie très volontariste dans ce domaine et partage volontiers son action avec la nôtre.

Les journées FFMPS qui se dérouleront à Dijon fin mars représentent un axe majeur de notre action en 2018. Soulignons pour cet événement d'envergure nationale, le soutien du Conseil Régional et de l'ARS BFC. Après des journées 2018 à Nantes, dont la fréquentation s'accroît d'année en année, 2019 dans un nouveau contexte de déploiement de l'exercice coordonné, seront très certainement attendues. Cet engagement a contribué à la réussite de notre projet de fusion, en offrant une occasion supplémentaire de collaboration entre les deux Fédérations.

g.2 Le plan d'actions FeMaSCo-BFC

L'accompagnement, conformément à nos statuts, sera un axe important de notre Fédération. Les nouvelles formes d'exercice coordonné doivent bénéficier de cet accompagnement, pour lequel nous sommes dès à présent sollicités. Au même titre que nous avons formé des facilitateurs pour accompagner les projets MSP, nous formerons dès que le module sera finalisé à l'échelon national, des facilitateurs sur les projets CPTS.

En dehors des actions récurrentes de notre Fédération, certains projets sont à mettre en lumière pour cette nouvelle année.

A la demande des adhérents, des formations seront proposées par la FEMASCO, sur la gestion des conflits, la prise de parole en public, la bureautique. En fonction du succès ces sessions pourront ensuite se dupliquer.

Au croisement du système d'information, de la sécurisation des données et de la législation, la RGPD est un sujet qui a mobilisé les équipes. La FeMaSCo, à travers un accompagnement spécifiques et une web conférence a tenté d'aider les équipes, notamment en dédramatisant la situation. Toutefois la sécurisation des données représente un axe sensible, sur lequel il faut partager.

Le déploiement de la télémédecine, en s'appuyant sur la première expérience en télé expertise des ECG complexes, se poursuivra notamment en dermatologie, mais également vers la téléconsultation en médecine générale.

Le site WEB pourrait évoluer vers une déclinaison dédiée aux équipes en exercice coordonné qui en feront le choix, en lien avec le nouveau site FeMaSCo-BFC.

En santé publique, l'ARS BFC a reconduit son soutien en FIR d'une enveloppe dédiée à l'accompagnement des actions de santé publique complémentaires à celles de l'ACI. Le développement de l'APA, débuté en 2018, le projet TABAC FFMPs, dont vous trouverez quelques informations dans le chapitre santé publique, ou l'accompagnement du bien vieillir, qui s'appuie sur différents ateliers seront des actions qui compléteront l'offre habituelle.

Après une phase 2018 de conceptualisation, le séminaire « incubateur » sera proposé, aux internes en médecine, médecins remplaçant et/ou en réflexion, au premier semestre 2019

Le projet micro structure initié par l'ARS BFC, dont l'objectif est le développement, avec les équipes volontaires, d'un réseau régional animé par la FeMaSCo. Ces micros structures orientées sur la prise en charge des patients en addiction, financé par l'article 51, permettraient de proposer avec le concours des MSP une prise en charge de proximité pluri professionnelle.

L'année 2018 a mobilisé beaucoup d'énergie pour finaliser le processus de fusion, en concrétisant une à une toutes les phases statutaires et juridiques obligatoires, et en s'appuyant sur la dynamique d'actions ; 2019 renforce notre champ de compétence et de pertinence, avec un panel d'actions et d'accompagnement qui s'étoffe.

LES ANNEXES

Annexe 1 : Ma santé 2022 (voir page 7)



Le 18 septembre, le Président de la République, Emmanuel Macron, et la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, ont présenté Ma Santé 2022, une transformation en profondeur de notre système de santé. Le vieillissement de la population, la forte augmentation des maladies chroniques, mais aussi les progrès technologiques, l'apparition de nouvelles thérapeutiques ou l'entrée du numérique dans la santé ont considérablement changé nos besoins et nos approches en matière de soins. Les attentes des professionnels de santé ont elles aussi évolué.

Repenser notre système de santé, c'est garantir à tous les Français une meilleure prévention et un accès à des soins de qualité.

Comment ? Pour améliorer durablement notre système de santé et son niveau de performance, de nouvelles synergies doivent prendre forme entre tous les professionnels qu'ils exercent en structure de ville, médico-sociale et hospitalière ; le modèle de financement doit être revu et les formations, mieux prendre en compte les impératifs de coopération entre les métiers et ceux de la qualité des soins.

Ma Santé 2022 se concrétisera dans 9 chantiers et 1 projet de loi. Parmi ces chantiers, **5 actions prioritaires** ont été identifiées lors du coup d'envoi des travaux le 19 novembre.



MA SANTÉ 2022, EN BREF

Demain, la médecine de ville s'organise mieux et les professionnels travaillent ensemble :

Ma Santé 2022 propose de créer dans chaque territoire un véritable projet de soins qui associe tous les professionnels de santé, hospitaliers, ambulatoires et médico-sociaux. Médecins, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, etc. doivent rassembler leurs compétences et leurs moyens, et les mettre au service de la santé des patients de leur territoire.

Créer un collectif de soins au service des patients

À l'échelle d'un territoire, l'ensemble des professionnels de santé doit s'organiser pour garantir l'accès à un médecin traitant, pour organiser une réponse aux demandes de soins non programmés, pour proposer plus d'actions de prévention, pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et pour mieux coopérer entre médecins de toutes spécialités, notamment autour des pathologies chroniques.

→ La réalisation de ces missions sera confiée aux **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)**. Les CPTS constitueront des espaces au sein desquels les professionnels de santé s'organiseront pour mettre en œuvre ces missions au service de la santé de la population de leur territoire.

→ **400 postes de médecins généralistes à exercice partagé entre la ville et l'hôpital** seront installés dans les territoires prioritaires, salariés par l'hôpital de proximité ou un centre de santé pour y proposer des consultations.

Libérer du temps médical pour répondre aux problèmes d'accès aux soins

Redonner du temps aux médecins, c'est leur permettre de se concentrer sur le cœur de leurs missions, à savoir soigner les patients et coordonner les parcours.

Dans ce but, une **nouvelle fonction d'assistant médical** est créée. Ce professionnel pourra notamment :

→ Accueillir les patients

→ Recueillir certaines données et constantes, ainsi que des informations relatives à l'état de santé

→ Vérifier l'état vaccinal et les dépistages

→ Mettre à jour les dossiers et gérer l'aval de la consultation (pré-remplissage de documents administratifs, prise de rendez-vous avec les spécialistes de recours, programmation des admissions en établissement hospitalier...)

Demain, les patients sont mieux orientés et les moyens médicaux mieux répartis :

Avec Ma Santé 2022, c'est une organisation des activités des établissements qui s'adapte aux besoins des territoires selon 3 niveaux :

→ Les soins de proximité

→ Les soins spécialisés

→ Les soins ultra-spécialisés nécessitant des plateaux techniques de pointe.

Cette organisation garantira une meilleure orientation des patients et favorisera la qualité des parcours de soins.

Accompagner les hôpitaux pour qu'ils renforcent l'offre de soins de proximité

Les missions hospitalières de proximité doivent être renforcées dans tous les établissements. C'est notamment le cas dans les plus petits établissements qui ne disposent d'activités ni de chirurgie ni d'obstétrique. Le renforcement de

ces derniers établissements passe notamment par l'identification **d'hôpitaux de proximité**. Ils permettront un meilleur accès aux soins en préservant la qualité de vie des patients qui restent près de leur domicile et de leurs proches.

Demain, les formations et les métiers s'adaptent aux nouveaux enjeux :

L'attractivité des métiers pour l'ensemble des professionnels de santé, quels que soient leur lieu ou leur mode d'exercice, passe par une refonte des études en santé pour mieux préparer les futurs soignants au système de santé de demain.

Recruter des étudiants de profils divers et leur permettre de s'orienter progressivement vers un métier de la santé

Ma Santé 2022 propose de repenser les études de santé et les cursus de premiers cycles pour favoriser des passerelles entre les cursus et des enseignements communs :

→ Dès 2019, **le concours d'accès aux IFSI sera supprimé** et l'admission se fera via Parcoursup

→ En 2020, **le numerus clausus sera supprimé**. Le recrutement des étudiants se fera de façon progressive au cours du 1^{er} cycle et à partir de cursus diversifiés

→ Pour les étudiants en médecine, **le cursus de formation du 2^{ème} cycle sera réformé** afin de mieux tenir compte des compétences et aptitudes des étudiants et de leur projet professionnel.

CALENDRIER DES 5 ACTIONS PRIORITAIRES

1. MISE EN PLACE DES COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ

- **Janvier 2019**: début des négociations conventionnelles entre les professionnels de santé et l'Assurance maladie
- **1^{er} semestre 2019**: entrée en vigueur de l'accord conventionnel interprofessionnel
- © **OBJECTIF**: l'ensemble du territoire est couvert par les CPTS au 1^{er} juillet 2021

2. DÉPLOIEMENT DE 400 MÉDECINS GÉNÉRALISTES DANS LES TERRITOIRES PRIORITAIRES

- **Mars 2019**: publication des textes organisant ce nouveau dispositif
- **Juin/novembre 2019**: premiers recrutements de médecins généralistes dans les territoires prioritaires

3. CRÉATION DES ASSISTANTS MÉDICAUX

- **Janvier 2019**: début des négociations conventionnelles entre les professionnels de santé et l'Assurance maladie
- **Été 2019**: début de déploiement du dispositif
- © **OBJECTIF**: 4 000 assistants médicaux en activité en 2022



4. LABELLISATION DES HÔPITAUX DE PROXIMITÉ

- **Février 2019**: définition des missions des hôpitaux de proximité et de leur gouvernance
- **Mars-Septembre 2019**: élaboration du modèle de financement
- **Fin 2019**: stratégie de déploiement
- **2020**: labellisation des premiers hôpitaux de proximité
- © **OBJECTIF**: 500 à 600 hôpitaux de proximité d'ici 2022

5. RÉFORME DU 1^{ER} ET DU 2^{ÈME} CYCLES DES ÉTUDES MÉDICALES

- Fin 2018**: inscription dans le projet de loi relatif à Ma Santé 2022 de la suppression du numerus clausus
- Courant 2019**: décrets définissant les modes de sélection durant les 3 années de licence et refonte des maquettes de formation du 1^{er} cycle
- Octobre 2019**: intégration du nouveau dispositif dans Parcoursup
- Septembre 2020**: mise en place de la réforme



MA SANTÉ 2022 : PREMIÈRES MESURES INSCRITES DANS LE PLFSS 2019

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale
en cours de débat prévoit :

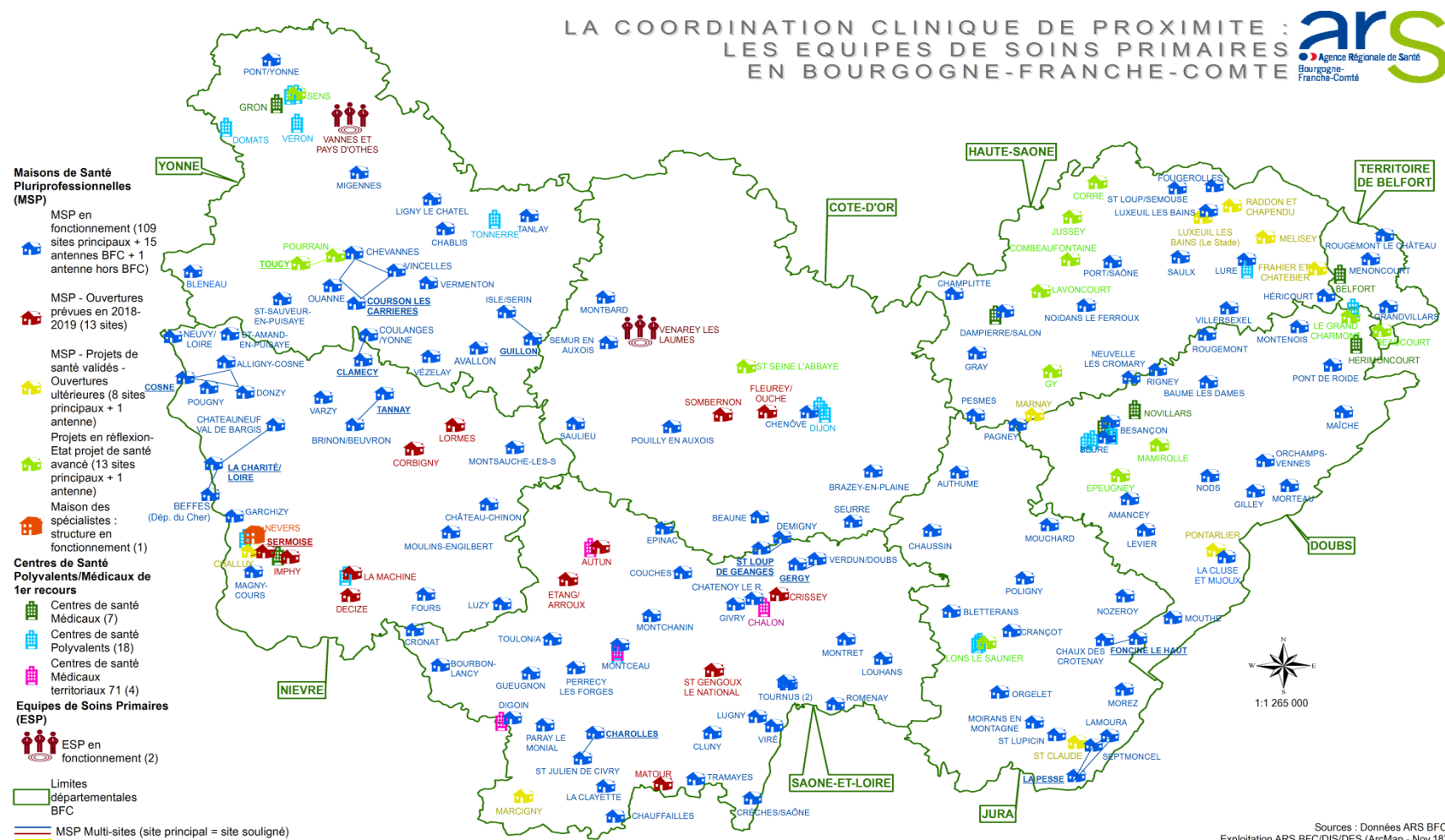
- l'ouverture rapide de négociations conventionnelles pour **créer les fonctions d'assistant médical et soutenir la structuration des CPTS**
- la mise en place de **forfaits pour la prise en charge hospitalière du diabète et de l'insuffisance rénale chronique**
- l'augmentation de 60 à 300 millions d'€ annuels pour financer la qualité dans les établissements de santé



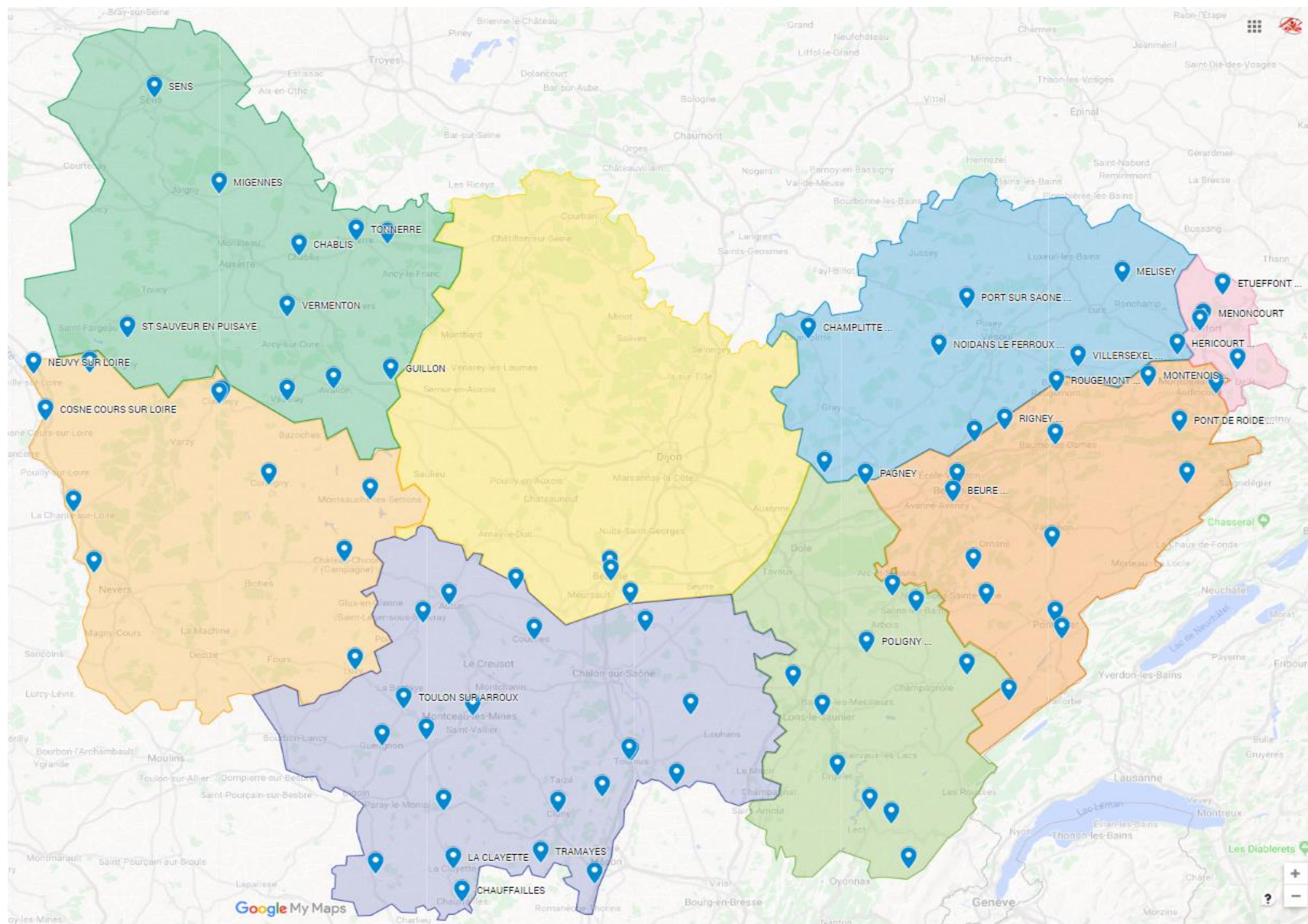
MA SANTÉ 2022 : MISE EN ŒUVRE

Le coup d'envoi du déploiement de Ma Santé 2022 a été donné le 19 novembre sous l'égide d'Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé en présence de nombreux acteurs de la santé. La ministre rendra compte deux fois par an à une assemblée d'acteurs du monde de la santé de l'avancement de Ma santé 2022.

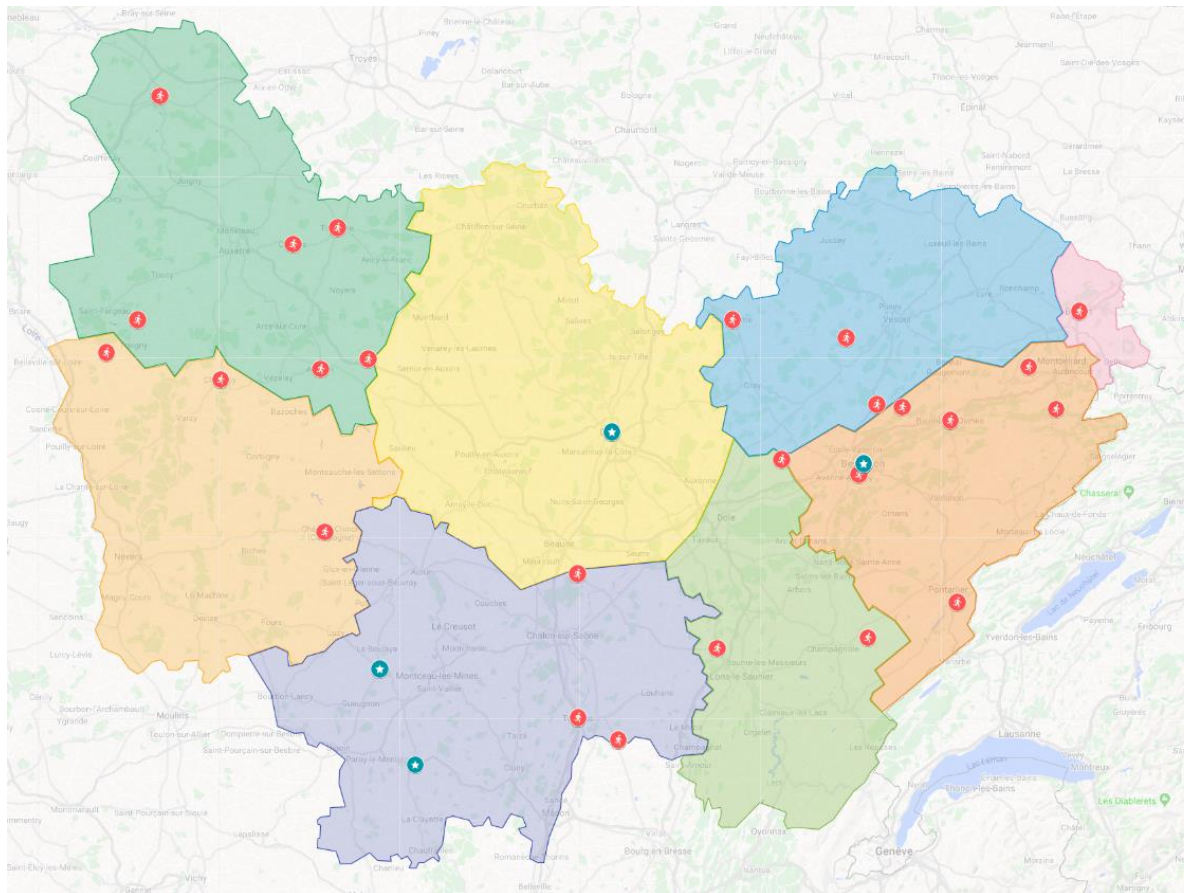
Annexe 2 : Carte ARS-BFC (novembre 2018)



Annexe 3 : Adhérents 2018



Annexe 4 : Liste des membres du conseil d'administration et l'équipe salariée



-  Liste des membres du conseil d'administration
-  L'équipe salariée (certain point rassemble plusieurs salariés)

Annexe 5 : Liste des structures en exercice coordonné ou en projet



Annexe 6 : Glossaire

ACI :	Accord Conventionnel Interprofessionnel
ADECA :	Association Dépistage organisé des Cancers
APA :	Activité Physique Adaptée
ARS :	Agence Régionale de santé
ARUCAH :	Association des Représentants des Usagers dans les Cliniques Les Associations et les Hôpitaux en Bourgogne Franche-Comté
ASEPT :	Association Santé Education et Prévention sur les territoires
ASFODER :	Association des dermatologues de Franche-Comté
BFC :	Bourgogne Franche-Comté
CA :	Conseil d'Administration
CLS :	Contrat local de santé
CPAM :	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM :	Contrat Pluriannuel d'Objectif et de moyen
CPTS :	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CRGE :	Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs
CRSA :	Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
CRSA :	Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
CS :	Centre de Santé
CSOS :	Commission spécialisée pour l'organisation des soins
CSOS :	Commission Spécialisé de l'Offre de Soins
CSOS :	Commission Spécialisé pour l'Organisation des Soins
CTS :	Conseils Territorial de Santé
DG :	Direction Générale
DIM :	Département d'Information Médicale
DMG :	Département de Médecine Générale
EHESP :	École des Hautes Études en Santé Publique
EMOSIST :	Ensemble pour la Modernisation des Systèmes d'Information de Santé et le développement de la Télémédecine
ERRAMS :	Equipe Régionale Ressource en Appui aux Maisons de Santé)

ESP :	Equipe de Soins Primaires
e-Ticss :	Territoire innovant coordonné santé social
FEMAGISB :	Fédération des Saisons de santé et des Groupements Interprofessionnels en Bourgogne
FéMaSaC :	Fédération des Maisons de Santé Comtoises
FeMaSCo-BFC :	Fédération des Maisons de Santé et de l'exercice coordonné en Bourgogne Franche-Comté
FFMPS :	Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé
FIR :	Fond d'Intervention Régional
GCS :	Groupement de Coopération Sanitaire
GHT : Territoire	Gradation des soins et évolution des groupements Hospitaliers de Territoire
GPS :	Groupement des Professionnels de Santé
GRADeS :	Groupement Régional d'Appui au Développement de l'e-Santé
HAS :	Haute Autorité de santé
IPA :	Infirmiers de Pratiques Avancées
LFSS :	La loi de financement de la Sécurité Sociale
MSA :	Mutualité Sociale Agricole
MSP :	Maison de Santé Pluri-professionnelles
PAERPA :	Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie
PRS :	Projet régional de santé
PS :	Pôle de santé
PTA :	Plateforme Territoriale d'Appui
PTA :	Plateforme territoriale d'Appui
REQUA :	Réseau Qualité des Etablissements de Santé de Franche-Comté
RGPD :	Le règlement général sur la protection des données
SISA :	Société interprofessionnelle des soins ambulatoire
URPS :	La Fédération Nationale des Centres de Santé, des Unions Régionales de Professionnels de Santé